



S.M le Roi donne ses Hautes instructions pour l'envoi d'une aide médicale d'urgence à la Tunisie

Suite à l'aggravation de la situation épidémiologique en Tunisie, en raison d'une forte augmentation des contaminations et des décès liés à la Covid-19, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu donner Ses très Hautes instructions pour l'envoi d'une aide médicale d'urgence à ce pays maghrébin frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

L'aide médicale ordonnée par Sa Majesté le Roi sera composée de deux unités de réanimation complètes et autonomes, dotées d'une capacité totale de 100 lits. Elle comprendra, en outre, 100 respirateurs et deux générateurs d'oxygène d'une capacité de 33 m3/heure chacun. L'aide sera acheminée par les avions des Forces Royales Air, précise le ministère.

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9369

Jeudi 15 Juillet 2021

Les conseillers s'en mettent plein les poches

Le PJD peut-il encore se voiler la face ?



Le "non" catégorique opposé par les députés ittihadis coule de source. Et c'est tout à l'honneur de l'USFP

Débat parlementaire Maroc-UE à Rabat sur l'égalité des femmes en politique



Habib El Malki : *Le Royaume a adopté de nombreux mécanismes législatifs visant à accompagner la présence des femmes au sein des instances élues*

Page 2

Le moral des ménages replonge



Page 5

Maroc-Brésil : *Quand la coopération économique et commerciale consolide la convergence des politiques diplomatiques*



Page 4

La pandémie, amplificateur de la faim dans le monde *Une réalité qui concerne l'Afrique en premier lieu*



Page 6

Débat parlementaire Maroc-UE à Rabat sur l'égalité des femmes en politique

Habib El Malki : Le Royaume a adopté de nombreux mécanismes législatifs visant à accompagner la présence des femmes au sein des instances élues



Le Parlement marocain et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont organisé, mardi à Rabat, une conférence sur le thème "Les femmes en politique : comment progresser vers l'égalité ?".

Organisée dans le cadre du projet "Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc 2020-2023", la conférence a été ouverte par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, le président de l'APCE, Rik Daems, l'ambassadrice de l'Union européenne (UE) au Maroc, Claudia Wiedey, le président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Driss El Yazami et la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

Ce conclave a connu la participation de parlementaires marocains, de leurs homologues de la sous-commission sur l'égalité de genre et de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE, des présidentes des instances féminines au sein des partis politiques représentés au Parlement marocain et des experts internationaux.

Les participants ont échangé notamment sur la nécessité d'une

participation accrue des femmes à la vie politique et le renforcement de la représentativité féminine au sein des instances élues et dans les postes de décision.

S'exprimant à cette occasion, M. El Malki a souligné que le Maroc a adopté de nombreux mécanismes législatifs, dont celui de la discrimination positive, visant à accompagner la présence des femmes au sein des instances élues et, par conséquent, dans les organes exécutifs, étant conscient que le Royaume a accumulé, trois décennies durant, de nombreuses réformes constitutionnelles, institutionnelles et politiques, plaçant la question des femmes et la problématique du genre, des droits des femmes et du partage des responsabilités au sein de la famille au cœur de ses préoccupations.

Et d'ajouter que le Maroc a adopté, depuis 2002, des mécanismes législatifs et incitatifs qui ont permis une augmentation progressive du nombre de femmes au sein du Parlement et des instances élues aux niveaux local et régional, faisant observer que cela n'a pas encore atteint la consécration du principe de parité et d'égalité entre les sexes dans la représentativité au sein des instances élues et dans les postes de décision, comme le veut la Constitution de 2011.

M. El Malki a, en outre, relevé

qu'un groupe de travail thématique sur la parité et l'égalité a été créé il y a des années au niveau de la Chambre des représentants, ajoutant que grâce à ces réformes appliquées aux lois électorales, la présence des femmes au sein du Parlement et des collectivités territoriales, locales, régionales et provinciales sera renforcée.

Pour sa part, M. Daems a tenu à féliciter le Parlement marocain pour la progression de la représentativité des femmes en son sein depuis l'adoption du système des quotas en 2002, notant que les partis politiques ont un rôle majeur à jouer dans le combat pour l'égalité.

La réalisation de progrès visant une meilleure représentativité des femmes en politique requiert une forte volonté politique, des ressources adéquates, des mécanismes institutionnels et un changement dans les mentalités, a ajouté le responsable européen. De son côté, M. Wiedey a indiqué que "si le nombre de femmes parlementaires élues dans le monde entier est plus élevé que jamais, il n'en reste pas moins que l'égalité reste un objectif lointain".

Citant la dernière édition du rapport de l'Union interparlementaire (UIP), Mme Wiedey a indiqué qu'à la suite des élections tenues en 2020, la proportion de femmes parlementaires dans le monde a at-

teint un taux record de 25,5%, soit une augmentation de 0,6 point par rapport à 2019, notant que la représentativité féminine est très inégale suivant les pays.

"Au Maroc, de nettes avancées ont été possibles à la Chambre des représentants grâce au système de quotas : plus de 20% de députés sont des femmes", a-t-elle relevé, notant que ces dispositifs de discrimination positive et le suivi de cette question sont au cœur de "notre dialogue sectoriel".

S'agissant de la Chambre des conseillers, Mme Wiedey a souligné que le pourcentage des femmes a évolué de 2,2% en 2015 à environ 11% lors des dernières élections, notant qu'il s'agit d'une progression importante mais qui ne reflète pas la participation des femmes au développement économique du pays.

Mme Bouayach a, pour sa part, déclaré que la question des femmes, de la politique et de la voie de l'égalité est un sujet d'actualité, d'autant plus que la crise épidémiologique a donné lieu à de multiples répercussions négatives sur les politiques électorales et créé plus d'obstacles qui entravent l'accès des femmes à des postes de responsabilité.

Elle a relevé que cette réunion ouvrira des horizons supplémentaires en soulevant la question, dans le cadre de la promotion de l'égalité et de la parité, notant que le Conseil a décidé de lancer un débat public sur "la parité dans le domaine politique" en organisant des rencontres régionales et internationales, depuis début mars 2021.

Le CNDH mise sur le développement de la représentativité des femmes dans les différents établissements, en accompagnant le débat public, lors des prochaines élections, autour de l'égalité et de la parité politique aux niveaux local et régional.

Pour sa part, le président du CCME, Driss El Yazami, a souligné que plus de la moitié des migrants en Europe sont des femmes, ajoutant que la contribution de la gent féminine à la migration a été largement méconnue.

"Il est essentiel de penser à la question de la migration au féminin et d'introduire la dimension genre en permanence dans l'approche et les questions migratoires", a-t-il déclaré.

Lancement officiel du projet "Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc"

Le projet "Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc", financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, a été officiellement lancé mardi à Rabat.

Lancé en présence du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, du président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Rik Daems et de l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Claudia Wiedey, ce projet vise à appuyer les deux Chambres du Parlement marocain dans leurs efforts de renforcer leurs rôles, d'améliorer leurs performances et de s'ouvrir davantage aux citoyens.

Il s'articule autour de trois axes principaux qui consistent à supporter l'effort du Parlement marocain de conduire efficacement le suivi et l'évaluation des politiques publiques du gouvernement, accompagner l'ouverture du Parlement vers les citoyens, la société civile et d'autres partenaires.

Il s'assigne également pour mission de promouvoir efficacement la démocratie parlementaire au Maroc, de soutenir la diplomatie parlementaire du Maroc et de renforcer le dialogue interparlementaire entre le Parlement marocain et ses homologues des pays voisins et les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Ce projet est mis en œuvre dans le respect des priorités de coopération et les besoins spécifiques du Maroc, définis conjointement par le Conseil de l'Europe et

les autorités marocaines dans le cadre du Partenariat de voisinage 2018-2021.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de lancement, M. El Malki a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre d'un jumelage avec le Parlement marocain, notant "une mutation dans nos relations avec l'UE, notamment avec le Conseil de l'Europe, et ce dans le cadre de ce jumelage que nous considérons comme une avancée qui intervient dix ans après l'obtention par le Parlement marocain du statut de partenaire pour la démocratie au sein de l'APCE.

"Les axes que nous considérons d'intérêt commun sont, sans aucun doute, principalement liés à la démocratie participative", a déclaré M. El Malki, ajoutant qu'"aujourd'hui, nous inaugurons, à travers ce projet de partenariat, une nouvelle phase de coopération, de dialogue et de soutien mutuel".

Et d'ajouter que le thème "L'enjeu de l'égalité et de la représentation politique des femmes", choisi pour être au centre de la séance d'ouverture des activités de ce projet de partenariat, reflète la préoccupation commune à l'égard de cette problématique et de l'ambition d'atteindre la parité et l'égalité, ce félicitant de ce partenaire de longue date et de la coopération, du soutien et de la communication en permanence avec l'UE, financeur du projet.

Pour sa part, M. Daems a souligné que le programme lancé vise à fortifier et assister le rôle du Parlement marocain dans la consoli-



ation et le développement de la démocratie.

"Les parlementaires sont les mandatés du citoyen pour protéger et développer l'intérêt général et non pas des intérêts particuliers", a noté M. Daems, soulignant le rôle du Parlement dans le développement de la démocratie.

Le responsable européen a, en outre, mis en avant la nécessité d'impliquer le citoyen, la société civile et les jeunes dans le processus électoral, relevant que le contact avec le citoyen et la société civile est "éminemment" important pour le développement de la démocratie et c'est le fondement même de prendre des décisions politiques adaptées à l'environnement qui change constamment.

De son côté, Mme Wiedey a relevé que ce projet "saura servir au mieux les besoins

des deux Chambres du Parlement et permettra de mettre en place des passerelles entre le Parlement marocain et les Parlements des pays de la région et pays membres du Conseil de l'Europe, notamment les Parlements des Etats membres de l'UE".

La qualité du partenariat UE-Maroc, qui s'inscrit dans le partage de valeurs communes, est particulièrement dynamique dans le domaine parlementaire, a-t-elle fait valoir.

Plusieurs jumelages avec la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers ont soutenu les deux Chambres dans l'exercice de leurs attributions, renforcées par la Constitution qui a conféré au Parlement une place essentielle dans l'architecture constitutionnelle, a souligné la diplomate européenne.

Les conseillers s'en mettent plein les poches

Le PJD peut-il encore se voiler la face ?

Le "non" catégorique opposé par les députés ittihadis. Et c'est tout à l'honneur de l'USFP

"Notre Groupe est resté cohérent avec la position de principe qu'il avait exprimée dès le début à propos de la proposition de loi relative à l'annulation et à la liquidation du régime de retraite des membres de la Chambre des conseillers ». C'est en ces termes que Saïd Baaziz, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, s'est exprimé en réaction à l'adoption de cette proposition lors d'une réunion de la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants tenue mardi 13 juillet.

A noter que les députés de deux groupes parlementaires ont pris part à cette réunion, à savoir ceux du PJD (Abdellah Bouanou en tant que président de ladite Commission, Abderrahim Lakraa et Driss El Azami El Idrissi) qui ont voté pour cette proposition de loi et ceux de l'USFP (Hanane Rihab et Saïd Baaziz) qui ont voté contre, parce que le Groupe socialiste soutient que les conseillers ne récupèrent que la valeur de leurs cotisations, et que celles du Parle-

ment (l'Etat) doivent être transférées au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus.

« Nous avons voté contre la proposition de loi, car nous sommes restés cohérents avec la position de principe que nous avons exprimée depuis le début au sein de cette Commission et lors de la séance plénière », a expliqué Saïd Baaziz dans une déclaration à Libé. Et de rappeler : « Nous avons déposé un amendement à l'article 4, mais il n'a pas été accepté. Nous restons attachés à notre position, et nous l'exprimerons lors de la séance plénière qui sera tenue jeudi 15 juillet, pour voter cette proposition de loi ».

Quant à la position des autres groupes parlementaires, le député ittihadis s'est dit surpris par leur absence lors de la réunion de la Commission tenue ce mardi. « Nous ne savons pas pourquoi les autres groupes n'y ont pas assisté. Leur absence s'explique peut-être par le fait qu'ils souhaitent s'absentir lors de la séance plénière. Car s'ils souhaitaient rejeter cette proposition, ils auraient dû exprimer leur rejet lors de la réunion

de la Commission ».

Pour sa part, la députée socialiste Hanane Rihab a écrit dans un post sur sa page Facebook: « Moi et Saïd Baaziz, membre du Groupe socialiste à la Commission des finances et du développement économique, avons voté contre la proposition de loi sur les retraites des conseillers ». Et de poursuivre : « Malheureusement, la proposition de loi a été adoptée comme le voulaient les conseillers, après que trois députés aient voté en sa faveur, alors que le Groupe socialiste l'a rejetée ».

Il convient de rappeler que la position des membres du Groupe socialiste a été fort claire. Elle a été exprimée par deux députés socialistes, à savoir Hanane Rihab et Saïd Baaziz qui avaient présenté, lors des débats au début de juin dernier sur ce sujet au sein de la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants, des amendements, notamment à son article 4 qui prévoit la liquidation du solde des pensions des adhérents par le décaissement des montants totaux des contributions des

conseillers précédemment prélevés avant l'entrée en vigueur de cette loi, en plus du produit des placements financiers générés depuis le début du mandat législatif actuel, à répartir proportionnellement sur la durée de la souscription. Le même article dispose aussi qu'à la fin de cette opération, le solde restant sera distribué aux bénéficiaires, selon ce que représente la pension de chacun d'entre eux par rapport au total des pensions qui ont été versées le dernier mois avant l'entrée en vigueur de cette loi. Le Groupe socialiste avait proposé l'amendement de cet article en recommandant le décaissement des montants totaux des contributions des conseillers préalablement à l'entrée en vigueur de cette loi. L'amendement en question proposait aussi que les cotisations de la Chambre des conseillers soient transférées au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus, et que le solde restant soit restitué à l'Etat après achèvement des opérations précitées. Deux raisons justifiaient cet amendement. La première tient au fait que la caisse des pensions des parlementaires est de nature

sociale plutôt que commerciale et que pour préserver ce caractère social et compte tenu de la situation actuelle, le solde devrait être normalement transféré au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus. La deuxième raison réside, quant à elle, dans le fait que cette caisse est financée par des contributions de l'Etat et des adhérents et que le décaissement des montants des contributions aux adhérents conduit directement à une augmentation de l'indemnisation sans base légale. Mais, malheureusement, cet amendement a été rejeté.

Pour rappel, la proposition de loi relative à l'annulation et à la liquidation du régime de retraite des membres de la Chambre des conseillers a été rejetée par les membres de la Chambre des représentants lors d'une séance plénière tenue mardi 9 juin. 10 députés ont voté contre cette proposition de loi, 9 l'ont approuvée et 24 députés se sont abstenus. Mais la Chambre des conseillers l'a approuvée, mardi 29 juin dernier en séance plénière, dans le cadre d'une deuxième lecture.

Mourad Tabet

Maroc-Brésil : Quand la coopération économique et commerciale consolide la convergence des politiques diplomatiques



Nasser Bourita



Carlos Alberto Franco França

Lors d'un échange, lundi, entre Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et son homologue brésilien Carlos Alberto Franco França, Rabat et Brasilia ont réitéré leur volonté farouche de poursuivre la dynamique de coopération bilatérale dans le but de poser les jalons d'un véritable partenariat stratégique multidimensionnel basé sur le dialogue politique et la coopération économique.

Le ministre des AE a saisi cette occasion pour féliciter le chef de la diplomatie brésilienne pour la désignation de son pays en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour les deux années à venir, ce qui «atteste de la confiance, de la crédibilité et de la notoriété dont a toujours joui le Brésil auprès de la communauté internationale», a-t-il affirmé.

De son côté, évoquant la question du

Sahara marocain, Franco França a réitéré l'appui de son pays «au processus onusien pour parvenir à une solution juste, réaliste et pragmatique à ce différend régional» et a exprimé «des félicitations du Brésil au Royaume du Maroc pour ses efforts sérieux et crédibles».

Par ailleurs, le ministre brésilien des Affaires étrangères a exprimé, dans une déclaration rendue publique à Brasilia, son «engagement à approfondir le dialogue et à renforcer le partenariat stratégique avec le Maroc, pays qui s'est imposé au niveau international, comme un acteur pertinent pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la tolérance religieuse».

Ladite déclaration a rendu, en outre, hommage aux positions équilibrées (de notre pays) qui ont contribué à la construction du consensus et à la résolution pacifique des conflits et des crises.

Cet échange entre les deux responsables gouvernementaux s'inscrit précisément dans la ligne de conduite constante des rapports diplomatiques historiques assidûment entretenus entre le Maroc et le Brésil mais aussi de la coopération économique soutenue et des échanges commerciaux fructueux et constamment fructifiés par les deux pays.

La progression vertigineuse de cette coopération économique et de ces échanges commerciaux doit sa réussite à l'étroite interdépendance du volet politique et diplomatique avec la recherche déterminée de l'expansion et l'élargissement du partenariat stratégique et multidimensionnel mis en place entre les deux parties. Et c'est justement la convergence des points de vue au sujet des grandes questions régionales et internationales qui les incite spontanément et naturellement à concevoir et conclure de plus en plus de mécanismes à même de favoriser l'épanouissement et le développement de leur économie et de leurs échanges.

D'ailleurs, les liens entre le Maroc et le Brésil ne datent pas d'hier. Les relations entre les deux pays remontent au XIX^{ème} siècle. La Maroc a été le premier pays à reconnaître l'indépendance du Brésil et le premier en Afrique à avoir établi, dès 1884, des

relations diplomatiques avec ce pays.

Plus tard, en 1906, un ministre plénipotentiaire brésilien présente pour la première fois ses lettres de créance au Sultan du Maroc (Moulay Slimane). Ensuite, dès l'avènement de l'indépendance du Royaume en 1956, le Brésil rétablit, après la parenthèse du protectorat français, ses relations avec le Maroc et ouvre en 1961 son ambassade à Rabat avec à sa tête le célèbre écrivain brésilien Rubem Braga (...).

D'autre part, l'histoire récente des rapports entre les deux pays a été marquée, sur le plan politique, par l'étape décisive franchie avec la visite au Brésil de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui s'était rendu à Rio de Janeiro en 1992, alors Prince Héritier, pour représenter le Maroc à la conférence Rio-92 sur l'environnement et le développement...

C'est ainsi que les deux pays ont conçu et établi d'ores et déjà un cadre juridique diversifié englobant plusieurs accords de coopération dans les domaines diplomatique, économique, technique, scientifique et culturel.

En effet, le Brésil et le Maroc entretiennent des échanges commerciaux bilatéraux de plus en plus importants et impulsent de considérables flux d'investissement mutuellement bénéfiques allant du secteur agricole, dans lequel l'apport phosphaté marocain occupe une place centrale ; la pêche, les deux pays disposant chacun de larges façades maritimes de part et d'autre de l'atlantique sud, en passant par les technologies innovantes, et les nouvelles trouvailles en matière de ressources énergétiques, jusqu'aux constructions automobiles et aéronautiques.

Il faut noter, à ce propos, que ces échanges économiques et commerciaux ont fortement augmenté au cours des dernières années, passant, à titre d'exemple, de 244 millions de dollars en 2000 à 1,483 milliard de dollars en 2017.

L'économie, le commerce et les partenariats géostratégiques conclus et à conclure entre le Maroc et le Brésil, dont le rayonnement régional respectif, continental et international leur confère l'aptitude indéniable à



Le ministère brésilien des AE a exprimé son "engagement à approfondir le dialogue et à renforcer le partenariat stratégique avec le Maroc, pays qui s'est imposé au niveau international, comme un acteur pertinent pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la tolérance religieuse"

exercer une influence sans équivoque sur le cours des relations internationales Nord-Sud, Sud-Sud et de part et d'autre de l'Atlantique, au sein des groupements régionaux, tout cela leur a permis, de fait, d'acquiescer un positionnement stratégique privilégié.

Par conséquent, il est logiquement évident, dans ce même ordre d'idées, que l'excellence de la coopération bilatérale et multilatérale ne peut que consolider la convergence des positions, des idées et idéaux politiques et des orientations diplomatiques des deux partenaires.

Rachid Meftah



Franco França a réitéré l'appui de son pays "au processus onusien pour parvenir à une solution juste, réaliste et pragmatique à ce différend régional" (Question du Sahara marocain)

Le moral des ménages replonge

Le moral des ménages, qui s'était amélioré au premier trimestre 2021 après une année difficile marquée par la crise du coronavirus, s'est encore dégradé.

D'après les résultats de l'enquête permanente de conjoncture menée par le Haut-commissariat au plan (HCP) auprès des ménages, la confiance de ces derniers s'est en effet dégradée au deuxième trimestre de 2021.

L'indice de confiance des ménages (ICM), l'indicateur synthétique qui reflète l'opinion des ménages sur l'évolution du niveau de vie, du chômage, de l'opportunité à effectuer des achats de biens durables et de leur situation financière, s'est ainsi établi à 63 points, au lieu de 68,3 points enregistrés le trimestre précédent et 65,6 points une année auparavant.

A titre de comparaison, au premier trimestre 2021, l'ICM s'était élevé à 68,3 points, au lieu de 61,2 points enregistrés le trimestre précédent et 75,7 points une année auparavant.

Le pessimiste reprend donc le dessus sur le moral des ménages et l'analyse des résultats de l'enquête du Haut-commissariat relative à la période étudiée semble clairement confirmer cette tendance.

En effet, dans sa note d'information sur les résultats de son enquête de conjoncture, le HCP indique que 65,6% des ménages déclarent une dégradation du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, 19,6% un maintien au même niveau et 14,8% une amélioration.

«Le solde d'opinion sur l'évolution passée du niveau de vie est resté négatif, à moins 50,8 points, contre moins 50,5



points au trimestre précédent et moins 24,8 points au même trimestre de l'année passée», souligne l'institution publique.

L'opinion des ménages demeure pessimiste même pour les 12 prochains mois, puisque près d'un tiers d'entre eux (29,6%) s'attendent à une dégradation du niveau de vie, 40,6% à un maintien au même niveau et 29,8% à une amélioration.

Dans ce cas, «le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'établit à 0,2 point enregistrant ainsi une dégradation par rapport au trimestre précédent et une amélioration par rapport au même trimestre de l'année précédente où il était à 13,2 points et à moins 11,4 points respectivement», relève le HCP.

Considéré comme un sujet particulièrement préoccupant pour de nombreux jeunes qui connaissent des taux souvent plus élevés que d'autres catégories sociales, le chômage joue aussi sa partition dans la démoralisation des ménages.

En effet, au deuxième trimestre de 2021, 80% contre 10,2% des ménages s'attendent à une hausse du chômage au cours des 12 prochains mois. Le HCP en déduit que le solde d'opinion est resté négatif à moins 69,8 points contre moins 62,2 points un trimestre auparavant et moins 75,2 points un an auparavant.

A noter que l'opinion des ménages

sur l'opportunité d'effectuer des achats de biens durables est très claire : 74,6% d'entre eux contre 9% seulement considèrent que le moment n'est pas opportun.

Ainsi, «le solde d'opinion de cet indicateur est resté négatif avec moins 65,6 enregistrant une dégradation par rapport au trimestre précédent où il s'est établi à moins 61,6 et une amélioration par rapport au même trimestre de l'année précédente se situant à moins 68.

S'ils sont plus de la moitié (54,6%) à estimer que leurs revenus couvrent leurs dépenses, 41,7% des ménages admettent tout de même qu'ils s'endettent ou puisent dans leur épargne. Seuls 3,7% affirment épargner une partie de leur revenu.

Ces statistiques insinuent que «le solde d'opinion relatif à la situation financière actuelle des ménages est resté négatif, à moins 38 points contre moins 34,4 points le trimestre précédent et moins 30 points une année auparavant», selon l'analyse du Haut-commissariat.

A noter également que l'évolution de la situation financière au cours des 12 derniers mois n'a pas été du goût des ménages. En effet, ils sont plus de la moitié (55,5% contre 5,5%) à considérer qu'elle s'est dégradée.

C'est dire que «cette perception reste ainsi négative, avec un solde d'opinion de moins 50 points contre moins

47,4 points au trimestre précédent et moins 27 points au même trimestre de l'année précédente».

Malgré tout, 30,3% contre 15,5% des ménages croient encore que leur situation financière va s'améliorer au cours des 12 prochains mois. Dans ce cas, le solde d'opinion s'est établi à 14,8 points contre 21,2 points un trimestre auparavant et moins 4,6 points un an auparavant.

A souligner que l'enquête fournit également des données trimestrielles sur la perception des ménages relative à d'autres aspects des conditions de vie dont la capacité des ménages à épargner et de l'évolution des prix des produits alimentaires.

Ainsi, en ce qui concerne la capacité future des ménages à épargner, il ressort que 16,4% contre 83,6% des ménages s'attendent à épargner au cours des 12 prochains mois.

S'agissant de l'évolution des prix des produits alimentaires, l'opinion de 87,1% des ménages sondés est que ceux-ci ont connu une augmentation au cours des 12 derniers mois contre une proportion minimale des ménages (0,3%) qui ressentent leur diminution.

Les ménages dans leur majorité (70,6%) sont persuadés que les prix continueront à augmenter au cours des 12 prochains mois. Seuls 2,9% pensent au contraire qu'ils baisseront.

Alain Bouithy



Selon le HCP, ils sont 29,6% à s'attendre à une dégradation de leur niveau de vie et 80% à une hausse du chômage au cours des 12 prochains mois

La pandémie, amplificateur de la faim dans le monde

Une réalité qui concerne l'Afrique en premier lieu



Quand tous les êtres humains jouissent de la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, à n'importe quel moment de la journée, on peut affirmer sans ciller que la sécurité alimentaire dans le monde est assurée. Mais cet idéal n'a jamais trouvé écho dans le monde actuel. En effet, l'insécurité alimentaire et la faim dans le monde se sont aggravées de manière considérable en 2020, si l'on en croit les Nations unies (UN). Une tendance à laquelle n'échappent ni l'Afrique, ni le Maroc.

Au vrai, cette aggravation est principalement due aux répercussions de la pandémie de Covid-19. D'après le rapport établi conjointement par plusieurs organismes des Nations unies, environ un dixième de la population mondiale était en situation de sous-alimentation en 2020. Soit l'équivalent de 811 millions d'hommes, femmes et enfants. Dès lors, le second objectif du Programme des Nations unies pour le développement "Zéro faim" censé mettre un terme à ce fléau d'ici à 2030, prend des allures de vœu pieux.

Le Maroc, pays dit de "faible niveau de famine"

Le Royaume s'est engagé à fond dans la réalisation de cet objectif. Mais en dépit des multiples efforts entrepris, le sens de l'histoire ne plaide pas en faveur d'un optimisme débordant. 42ème en 2019, le pays a été classé en 44ème position l'année dernière, sur un total de 127 nations, dans le classement de l'Indice mondial de la faim. Cet outil statistique multidimensionnel sert à mesurer l'état de la faim au niveau mondial, régional et

national. Mais en dépit de ce recul, le Maroc fait toujours partie des pays dits de "faible niveau de famine". A l'inverse de plusieurs pays africains, où la famine est une amère réalité au quotidien.

L'édition 2021 du rapport des Nations unies intitulé "L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde", n'est autre que la première étude mondiale de ce genre qui porte sur la période de pandémie. Cependant, l'alerte concernant la détérioration de la sécurité alimentaire de millions de personnes, dont beaucoup d'enfants, ne date pas d'hier. Les précédentes versions pointaient elles aussi du doigt cette problématique et son accélération. Sauf qu'entre-temps, la Covid-19 a fait des siennes. Et la situation n'en est que plus préoccupante. «Malheureusement, la pandémie continue de faire ressortir les faiblesses de nos systèmes alimentaires, lesquelles mettent en péril la vie et les moyens d'existence des personnes partout dans le monde», regrettent, dans l'avant-propos, les chefs de secrétariat des cinq organismes ayant publié conjointement ledit rapport. A savoir, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

L'Afrique a connu la plus forte poussée de la faim

Les chiffres du rapport sont éloquentes. En 2020, la faim a connu une hausse considérable, tant en chiffres absolus qu'en pourcentage, dépassant l'ac-

croissement de la population. Pour preuve, on estime que 9,9% environ de la population était en situation de sous-alimentation en 2020, contre 8,4% en 2019. Plus en détail, la situation est dramatique en Asie, puisque plus de la moitié du nombre total de personnes sous-alimentées y a été recensée. A contrario, une proportion plus faible (60 millions) a été comptabilisée en Amérique latine et dans les Caraïbes. Enfin, si l'Afrique n'accueille pas plus d'un tiers (282 millions) de la population mondiale en sous-alimentation, elle a en revanche connu la plus forte poussée de la faim, avec une prévalence de la sous-alimentation estimée à 21% de la population, une proportion qui est plus du double de celle de toutes les autres régions.

Globalement, les motifs de satisfaction n'ont pas été légion en 2020. Et c'est peu de le dire. Au total, plus de 2,3 milliards de personnes (soit 30% de la population mondiale) n'avaient pas accès toute l'année à une alimentation adéquate. Cet indicateur qui indique la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a connu une hausse en un an, qui équivaut à elle seule à la hausse observée les cinq précédentes années. Mais pas que. Les inégalités entre femmes et hommes se sont encore plus creusées : pour 10 hommes en situation d'insécurité alimentaire en 2020, on comptait 11 femmes dans la même situation (contre 10,6 en 2019). Quid des enfants ?

Les chérubins ont payé un lourd tribut en 2020

Malheureusement, les chérubins ont payé un lourd tribut en 2020. Le rapport précité estime que plus de 149 millions d'enfants de moins de 5 ans

présentaient un retard de croissance, autrement dit, ils étaient trop petits pour leur âge. En outre, plus de 45 millions souffraient d'émaciation et étaient d'un poids insuffisant par rapport à leur taille. Sans oublier que près de 39 millions étaient en surpoids. En somme, les adultes et les enfants qui étaient exclus d'une alimentation saine, principalement à cause de coûts excessifs, sont au nombre de trois milliards. A l'évidence, le monde fait face à un problème de santé qui n'épargne aucun continent. A tel point qu'il paraît de moins en moins possible d'atteindre les cibles fixées pour 2030 pour aucun des indicateurs de nutrition.

Instabilité politique et phénomènes climatiques extrêmes

Coupable idéal, la pandémie n'est en réalité qu'un facteur de la faim et de la malnutrition dans le monde. Certes un facteur aggravant, mais ce n'est qu'un parmi tant d'autres. Avant la pandémie, la malnutrition sévissait dans les pays touchés par un conflit. Donc l'instabilité politique est loin d'avoir une influence neutre sur le sujet. Tout comme les phénomènes climatiques extrêmes ou les fléchissements économiques, qui renforcent les inégalités et par conséquent, jouent le jeu de l'insécurité alimentaire. Alors comment remédier aux affres de la malnutrition qui n'épargnent personne.

Pour les auteurs du rapport, il est essentiel de transformer les systèmes alimentaires. Objectif ? Parvenir à la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et mettre une alimentation saine à la portée de tous. La seconde mesure se décline sous forme de politiques d'aides humanitaires de développement et de consolidation de la paix dans les zones touchées par des conflits, à travers notamment l'instauration de mesures de protection sociale, afin de protéger les familles pour qu'elles ne se voient pas dans l'obligation de vendre leur maigre capital pour se procurer de quoi manger. Accroître la résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du système alimentaire ne serait pas de trop non plus. Il suffirait par exemple de donner aux petits exploitants largement accès à des assurances contre les aléas climatiques et à un financement basé sur les prévisions. En conclusion, le rapport estime qu'il est plus que nécessaire de renforcer la résilience des plus vulnérables face à l'adversité économique. Comment ? en mettant en place des programmes d'aide en espèces ou en nature pour réduire les incidences des chocs de type pandémie ou les incidences de l'instabilité des prix des denrées alimentaires.

Chady Chaabi

Faux gardiens de voitures à Casablanca

Quand la lassitude vire au ras-le-bol

Le diktat des faux gardiens de voitures peu scrupuleux qui pullulent à Casablanca a provoqué un fort sentiment de lassitude qui vire au ras-le-bol chez les automobilistes agacés par un abus qui a trop duré et une fausse activité nuisible à tout point de vue.

Irrités par le comportement abusif des gardiens anarchiques, qui ne possèdent même pas d'autorisation mais se proclament gardiens en se dotant seulement d'un gilet jaune et s'approprient de force des espaces de stationnement pour s'assurer illégalement une manne d'argent, des automobilistes à Casablanca, se sont mobilisés pour dénoncer l'anarchie à tout-va et des pratiques illégales devenues courantes.

Une campagne et une série de hashtags (non aux gilets jaunes, retrousses tes manches) ont ainsi fait florès sur les réseaux sociaux. Indignés, les protestataires ont fait entendre leurs cris de colère en dénonçant cette incivilité et l'emprise exercée sur l'espace public tout en partageant leurs expériences.

Plusieurs témoignages parfois choquants de mésaventures émanant de victimes, font état d'un vrai calvaire au quotidien en raison des prix abusifs de stationnement et de comportements inacceptables parfois agressifs de la part de faux gardiens sans scrupules.

Ils leur reprochent surtout les tarifications qui n'obéissent à aucune logique, fixées à leur convenance et selon la zone de stationnement, des comportements agressifs, des injures et parfois des menaces, puisque ceux qui refusent de s'y plier essuient toutes sortes de vexations et d'intimidations.

"Les prix des places de parking sont exorbitants et les faux gardiens exigent de payer d'avance pour le stationnement, même pour une très courte durée, outre l'obligation de devoir payer à chaque arrêt", déplore



Amine, un automobiliste qui dénonce l'attitude désagréable des faux gardiens car, dit-il, tout refus d'obtempérer peut coûter cher.

"C'est de l'arnaque pure et dure". Une altercation peut éclater à tout moment. Il faut faire preuve de beaucoup de sang froid pour passer outre, ajoute-t-il, soulignant qu'il faut en finir avec ces abus et cette situation contre nature.

Les plaintes contre l'usage illégal du domaine public et les campagnes contre les comportements abusifs des faux gardiens, qui imposent leur loi aux automobilistes ont trouvé un écho et la réaction n'a pas tardé afin de mettre fin à l'anarchie, réguler le secteur et sanctionner les faux gardiens.

En témoigne la dernière intervention du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Noureddine Boutayeb, à la Chambre des représentants, en mai dernier, en réponse à une question orale sur "l'absence d'un cadre réglementaire régissant la profession du gardiennage des voitures".

L'exploitation du service du stationnement des véhicules entre dans le cadre de l'occupation temporaire du domaine public régie par un ensemble de textes législatifs et réglementaires, avait affirmé M. Boutayeb.

Le ministre a fait observer que l'organisation et la gestion des services des véhicules sur les voies et places publiques relèvent des attributions des présidents des conseils communaux.

Il a noté que plusieurs communes ont opté pour la mise en place de mécanismes modernes visant la gestion du service de stationnement des véhicules sur les voies publiques, et ce à travers la création de sociétés pour le développement local ou la gestion déléguée.

M. Boutayeb a noté que ces mécanismes modernes sont mis en oeuvre dans quelques grandes villes où la gestion de ce secteur devient organisée, ce qui a permis de mettre un terme à l'empiètement par certains individus sur ce secteur et d'offrir aux gardiens l'opportunité d'emploi au sein de structures organisées et régies par le

Code du travail en vigueur.

Il a relevé que les autorités provinciales se penchent sur la question de l'organisation des parking de voitures avec les différents intervenants, en l'occurrence les services de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie Royale et les autorités locales, et ce dans l'objectif de prendre les mesures adéquates et redoubler d'efforts en vue de faire face à tout ce qui est de nature à troubler l'organisation de la circulation et du roulage de manière générale.

A Casablanca, pour parer aux arnaques, il a été notamment procédé à la mise à disposition des automobilistes d'une plateforme numérique dédiée aux plaintes contre les gardiens de voitures qui ne respectent pas la loi.

Pour plusieurs automobilistes qui refusent de faire les frais de pratiques et de dépassements inacceptables, il faut mettre fin à la prolifération des faux gardiens, relevant toutefois que des gardiens travaillant légalement font preuve de respect des citoyens mais il faut séparer le bon grain de l'ivraie.

Enquête sur le décès de personnes ayant consommé des matières nuisibles à la santé

Interpellation de deux individus à Oujda

Deux individus ont été interpellés à Oujda dans le cadre de l'enquête sur le décès de personnes ayant consommé des matières nuisibles à la santé, a annoncé mardi le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de cette ville.

Suite au décès de plusieurs personnes et à l'hospitalisation d'autres après la consommation éventuelle de substances nuisibles à la santé, incident qui a été relayé par les médias électroniques et sur les réseaux sociaux, une enquête a été ouverte sur instruction du parquet.

L'enquête a permis l'interpellation d'un individu, indique le Procureur général du Roi près la Cour d'appel d'Oujda dans un communiqué.

Ce dernier a été déféré devant le parquet et mis en examen mardi 13 juillet, ajoute la même source.

Par la suite, le suspect a été traduit devant le juge d'instruction pour son implication présumée dans la vente de matières nuisibles à la santé ayant entraîné la mort et pour complicité.

Le communiqué relève qu'un autre individu a été interpellé mardi, et fait l'objet d'une enquête après avoir été placé en garde à vue.

Après l'avoir auditionné, le juge d'instruction a ordonné la mise en détention du premier mis en cause dans la prison locale d'Oujda alors que l'enquête préliminaire se poursuit avec le deuxième.

Arrestation d'une femme pour diffusion d'un enregistrement comportant une menace de mort

Les éléments du service régional de la police judiciaire de la ville de Dakhla ont interpellé lundi, en coordination avec leurs homologues de Kénitra, une femme pour son implication présumée dans la diffusion d'un enregistrement direct via les systèmes informatiques, comportant une menace de mort et une incitation à des agressions sexuelles sur sa fille mineure.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a indiqué mardi, dans un communiqué, que la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la ville de Kénitra avait lancé un avis de recherche na-

tional à l'encontre de la suspecte (31 ans), avant qu'elle ne soit interpellée à Dakhla, dans le cadre de l'enquête judiciaire ordonnée par le parquet suite à la diffusion par l'intéressée d'une séquence en direct comprenant une menace de mort explicite et une incitation à des agressions sexuelles contre sa fille mineure.

La mise en cause a été placée en garde à vue pour les besoins de l'enquête confiée à la brigade de lutte contre la cybercriminalité de Kénitra, en tant que partie territorialement compétente, afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, conclut le communiqué.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEUX & LOISIRS

HOMME DE FER	ÇA SE COMPREND	ON PEUT COMPTER SUR EUX	PRÉPOSITION	LETTRES DE KARL	DÉCAMPER	GRECQUE	CHANCE AU JEU	METTRE À L'OMBRE
BLANCHISSAGE							PETIT EN POCHE	
TÊTE DE TIGRE			POÈTES ÉPIQUES	RIGIDITÉ LETTRES DE LORCA				
ÉQUIVALENT					NOIR PUR	MESSAGE JEU CHINOIS		
							TRANQUILLISÉ	MORCEAU D'ARN
DOUBLE MALLUCINOGENE				SOULE GIFLE				LETTRES DE JEAN
		SAISON UTOPIQUE			MAUVAIS FILM			
GRECQUE ÉTENDUES							LA FIN DU JOUR	CHEVILLE TORPUE
LE MÊME EN PLUS COURT			FOULIE ÈRE			TRANSPARER		ALITHE ANTIQUE
NIAIS TREMBLER					PORTE-MONNAIE PRONOM			
								FIN DE COURSE
EN ÉLEVATION				VENU AU MONDE		À L'ENVERS HAUSSE		

Solution mots flechés d'hier

ADDITIONAER	FOULIERE	ACCOMPLI	PINUP	BOSSSE	GERANT	U	AN
T	GENESE	ARISE	MAGNETE	ZESTE	TUTEUR	OEUF	SI
MECRU	QUAI	R	P	TENU	D	BIDE	ET
GOAL	ET	EMUE	USU	ELUDES	DEAR		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoume)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

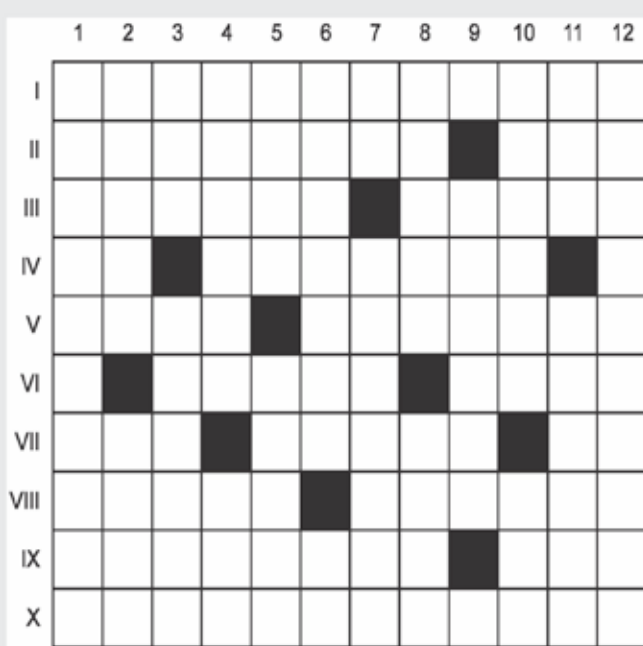
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

**Horizontalement**

- I. On les mène en bateau.
- II. Crée une organisation.
- Monnaie d'opéra.
- III. Perdue de vue.
- Elles tiennent les rames.
- IV. Ce ne sont pas des poids lourds (abrég.). - C'est moche !
- V. Fabuleux piège à lion.
- Elle n'est pas la bienvenue.
- VI. Ville des Pays-Bas ayant tout d'une nasse. - Son sultan vit du pétrole.
- VII. Du latin de cimetière.
- S'accroche au mur. - Aux bords du lit.
- VIII. N'est pas créatif.
- Garnie de planchettes.
- IX. Démarre un convoi. - Il est là !
- X. Faisant généralement la gueule.

Verticalement

1. Attitudes gngnangnan.
2. On le connaît sur le bout des doigts.
- Fat.
3. Ils ont décroché la Lune.
- Prennent les leçons d'un Normalien.
4. Peut mener au burn-out.
- Il se répond à lui-même.
5. Il est bon d'en mettre pour avancer.
- Fragilise les ménages.
6. Le peintre y travaille. - Amène au bac pro.
7. Rouge et vert chez Rimbaud.
- La maille de la cote de mailles.
8. Alias. - C'est à tenter selon Pascal.
9. N'a rien d'un manche.
10. Os de chimiste. - Kif-kif.
11. Il passa de l'eau au vin. - Crasse.
12. Bien alimentées.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		8	6	9	5	2		4
	6				8	3		
1		5	2			9		
	8	7		1	4			
		6				4		
			8	2		7	9	
		3			1	5		2
		4	5				3	
8		2	3	7	9	1		

Moyen

	6			8				
		8				6		3
9	3			6		2		4
	5	1		4				
8								2
			2	3				7
7	5		3			4		9
4	2					7		
			4					2

Difficile

8		2		3				
5		3		6				7
	9			1				
	7	9			2			
	8					4		
		1		7		8		
			6			7		
1			7	9			6	
		8			5			4

Expert

5								8
6	4		7					5
		7			6			
7	3				9			
			4		7			
			2				3	7
			9			4		
3	5				4		8	6
8								3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	4	3	5	6	2	7	8	9
7	8	6	3	9	1	4	5	2
2	5	9	7	8	4	6	1	3
9	2	8	6	1	3	5	4	7
4	6	7	2	5	8	3	9	1
5	3	1	9	4	7	2	6	8
6	9	2	1	7	5	8	3	4
8	7	5	4	3	9	1	2	6
3	1	4	8	2	6	9	7	5

Moyen

5	8	7	9	3	6	4	2	1
6	4	3	7	1	2	5	9	8
1	2	9	8	4	5	7	6	3
8	3	6	4	7	9	2	1	5
7	5	2	3	6	1	9	8	4
9	1	4	5	2	8	6	3	7
2	6	5	1	8	7	3	4	9
3	7	1	6	9	4	8	5	2
4	9	8	2	5	3	1	7	6

Difficile

6	5	1	3	7	9	2	8	4
2	4	9	6	1	8	5	7	3
7	3	8	2	5	4	6	9	1
8	1	3	4	6	7	9	2	5
5	6	7	9	2	1	3	4	8
9	2	4	5	8	3	7	1	6
4	8	2	7	3	5	1	6	9
3	9	6	1	4	2	8	5	7
1	7	5	8	9	6	4	3	2

Expert

6	2	3	9	4	7	8	1	5
4	5	8	6	2	1	7	3	9
7	9	1	8	5	3	6	2	4
5	6	4	3	7	8	1	9	2
1	8	7	2	9	4	5	6	3
2	3	9	5	1	6	4	8	7
8	7	6	4	3	9	2	5	1
9	4	2	1	8	5	3	7	6
3	1	5	7	6	2	9	4	8



La Bourse de Casablanca en nette baisse du 05 au 09 juillet

La Bourse de Casablanca a clôturé la semaine allant du 05 au 09 juillet 2021 en baisse, son indice principal, Masi, perdant 1,54% à 12.234,85 points.

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a cédé, de son côté, 1,72% à 999,74 points, alors que le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a abandonné 1,6% à 9.946,19 points.

Compte tenu de cela, les performances YTD (Year to date) de ces trois indices sont de +8,39% pour le premier, +8,11% pour le second et +8,23% pour le troisième, rapporte la MAP.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10", a reculé, quant à lui, de 1,61% à 917,11 points. Il affiche, désormais, une performance YTD de 6,4%.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 et le FTSE Morocco All-Liquid, ils ont perdu respectivement 1,30% et 1,62% à 11.534,07 points et 10.429,19 points.

Au terme de cette semaine, 11 secteurs ont clôturé en territoire négatif, contre 12 en hausse, tandis que le secteur des "Boissons" n'a affiché aucune variation.

Le secteur "Électricité" a accusé la plus forte baisse (-3,94%), sous l'effet de son unique titre Taqa Morocco.

L'indice "Agroalimentaire/production" a cédé, de son côté, 2,88%, tiré vers le bas par Cosumar (-3,69%), Unimer (-2,91%), Lesieur Cristal (-1,55%), Cartier Saada (-0,91%), Mutandis (-0,39%) et Centrale Danone (-0,18%).

A la baisse également, le secteur du "Bâtiment et matériaux de construction" s'est replié de 2,65%, l'indice des "Mines" de 2,25%, celui des "Banques" de 1,92%, de la "Chimie" de 1,28% et de la "Distribution" de 1,1%.

Du côté des gagnants, le secteur de l'Industrie pharmaceutique s'est envolé de 3,51%, "Services aux collectivités" a progressé de 3,23%, "Participation et Promotion immobilières" a pris 2,69%, "Industries et biens d'équipement industriels" a gagné 2,33% et celui des "Loisirs et hôtels" a avancé de 0,56%.

La capitalisation boursière s'est chiffrée à près de 629,42 milliards de dirhams (MMDH). La volumétrie globale de la semaine ressort, quant à elle, à 2,27 MMDH, dont 1,23 MMDH sur le marché central (Actions).

Sur le podium des valeurs les plus actives de la semaine figurent Ciments du Maroc, Cosumar, Label Vie, Issalal Al-Maghrib et Attijariwafa Bank avec des parts respectives de 31,66%, 27,40%, 7,06%, 5,64% et 5,14%.

S'agissant des meilleures performances hebdomadaires, elles ont été signées par Stroc Industrie, Colorado, Fenie Brossette, Sothema et Microdata avec des hausses respectives de 10,56%, 5,72%, 4,12%, 3,95% et 3,82%.

En revanche, Eqdom, Sonasid, SMI, Ennakl et Ciments du Maroc ont accusé les plus fortes baisses avec respectivement -7,77%, -6,13%, -4,80%, -4,79% et -4,59%.

Le Groupe OCP rejoint l'ESPP pour promouvoir une gestion durable du phosphore



Le Groupe OCP est devenu membre de l'European sustainable phosphorus platform (ESPP) pour promouvoir une gestion durable du phosphore, annonce le leader mondial de l'industrie des engrais phosphatés dans un communiqué.

L'adhésion de l'OCP à l'ESPP permettra au groupe marocain de partager son expertise et ses bonnes pratiques avec plus de 40 membres de cette plateforme ainsi que son réseau de chercheurs et d'acteurs industriels couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du phosphate et du phosphore, l'objectif étant de réfléchir ensemble à des méthodes nouvelles et innovantes pour parvenir à la meilleure utilisation de cette ressource.

Fondée en mars 2013 en vertu d'une déclaration signée par un certain nombre d'organismes voués à la gestion durable du phosphore, l'ESPP assure le partage des connaissances et créé les opportunités d'échange en vue de promouvoir la vision à long terme de la durabilité du phosphore pour les organisations membres en Europe et sur d'autres continents pays tels que le Japon et l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, la plateforme travaille sur la gestion de l'eau, particulièrement nécessaire pour réduire l'eutrophisation et préserver les ressources naturelles en eau.

A noter que les membres de l'ESPP couvrent un large éven-

tail d'expertises dans la chaîne de valeur du phosphore, y compris l'extraction et le traitement du phosphore, le traitement de l'eau et des déchets dans l'industrie du phosphore, l'agriculture, la réutilisation et la récupération du phosphore, et l'innovation et la technologie du phosphore.

En tant que membre de l'ESPP, le Groupe OCP participera ainsi à la réflexion, contribuera aux recherches menées par la plateforme et travaillera sur la gestion durable du phosphate, a précisé le communiqué.

« Nous sommes heureux de devenir membre de l'ESPP. Le phosphore est une ressource vitale et en tant qu'acteur majeur et responsable des plus importantes réserves de phosphate connues à ce jour, nous nous engageons à maximiser le potentiel de cette ressource, au moyen de la force de l'innovation et de la R&D visant à continuer à créer des produits phosphatés qui aident à nourrir le monde de manière durable », a déclaré Hanane Mourchid, directrice Sustainability & Green Industrial Development du Groupe OCP.

D'après elle, le fait d'« intégrer l'ESPP nous permet de poursuivre le travail que nous avons effectué pour optimiser et gérer l'utilisation du phosphate dans notre industrie, tout en partageant nos connaissances avec d'autres acteurs qui partagent le même engagement ». « Si nous voulons continuer à nourrir notre population croissante, il

est primordial de continuer à trouver des moyens nouveaux et innovants de gérer les ressources en phosphate ».

« Nous sommes ravis d'accueillir le Groupe OCP en tant que membre », s'est réjoui, pour sa part, le président de l'ESPP, Ludwig Hermann, précisant que cette plateforme « rassemble des organisations de toute la chaîne de valeur du phosphore qui s'engagent à relever les défis de la durabilité de cette ressource ».

« En tant qu'acteur majeur de l'industrie du phosphate et grand contributeur à la recherche sur le phosphore, nous sommes ravis de contribuer à créer des opportunités en matière de recherche et d'innovation autour de la gestion du phosphate, particulièrement concernant les méthodes de recyclage qui découleront de ce partenariat », a-t-il poursuivi estimant que les dialogues en cours et le partage des connaissances sont essentiels pour garantir des progrès dans l'utilisation responsable du phosphore. Un élément qui « nourrira notre monde pendant les siècles à venir », a-t-il fait savoir.

Pour rappel, le groupe OCP s'est spécialisé dans l'extraction, le traitement, la transformation et l'exportation des produits phosphatés des plus grandes réserves mondiales de phosphate connues à ce jour au Maroc, vers ses clients sur les cinq continents ciblant les agri-

culteurs d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et du monde entier.

En tant que dépositaire responsable de cette ressource tout au long de la chaîne de valeur, du processus de production d'engrais à leur utilisation par les fermiers, le groupe place au cœur de sa stratégie la nécessité d'offrir le « bon engrais, au bon endroit, au juste prix pour tous les agriculteurs », comme le relève le communiqué.

Avec plus, un siècle d'expérience dans l'industrie du phosphate, le Groupe OCP assume pleinement le rôle essentiel qu'il joue dans l'accompagnement des agriculteurs, la mission étant d'assurer une production suffisante pouvant répondre à la demande croissante de produits phosphatés, tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

C'est pour cette raison, qu'il investit en permanence dans l'innovation pour améliorer l'efficacité d'utilisation et de réutilisation du phosphate et proposer une approche circulaire, personnalisée et durable.

Le groupe contribue à nourrir la population mondiale croissante en lui apportant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes. Avec un siècle d'expérience et 5,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2020, il est le leader mondial sur le marché de la nutrition des plantes et des engrais phosphatés.

El Mehdi Belatik (stagiaire)



Performance de 23,8% du portefeuille BKR à fin juin

La sélection de valeurs de BMCE Capital Research (BKR) a réalisé une performance de 23,8% à fin juin 2021, contre des gains de l'ordre de 10,99% pour son Benchmark le Masi-RB.

"La sélection de valeur de BMCE Capital Global Research continue de capitaliser sur son allocation 2021 et ainsi de surperformer le marché en clôturant le mois de juin sur des gains cumulés remarquables de +23,80% contre +10,99% pour son Benchmark le MASI-RB", indique la société de recherche dans son "Strategy" du mois de juin.

Au niveau actuel, le portefeuille BKR dont aucun remaniement n'a été opéré en juin, traite à 27,9x ses bénéfices en 2021, contre 24,6x pour le MASI et affiche un D/Y de 2,9%, contre 3,3% pour le MASI.

Le bon comportement du portefeuille BKR est principalement redevable aux performances de Sothema avec des gains de +113% avec un cours de 4.440 dirhams (contre 2.000 à l'introduction), SNEP dont le portefeuille capte +60% de croissance et Cosumar avec une performance de +46%.

Le Maroc et l'AFD signent deux conventions de financement de plus de 150 M€

Le Maroc et l'Agence française de développement (AFD) ont signé, récemment à Rabat, deux conventions de financement pour un montant total de 150,6 millions d'euros (M€) en appui à la nouvelle stratégie agricole du Maroc "Génération Green 2020-2030".

Signé en présence de l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal, ce programme met l'accent sur la revitalisation des territoires ruraux marocains par le renforcement des infrastructures de commercialisation agricole, le développement de l'entrepreneuriat agricole et para-agricoles et la conversion des petites exploitations vers des modes de production plus respectueux des ressources naturelles (eau, sols, biodiversité), indique un communiqué de l'AFD.

"L'agriculture irriguée historiquement notre coopération bilatérale. Je me félicite de ce nouveau financement de l'AFD qui contribuera à ré-

générer notre partenariat, en mettant au centre de ses finalités la stimulation de l'entrepreneuriat rural, la mobilisation des acteurs locaux et la préservation des équilibres écologiques", a souligné Mme Le Gal, citée par le communiqué.

Contribuant de 12% à 14% du produit intérieur brut sur les dix dernières années, l'agriculture constitue un secteur stratégique pour le développement socio-économique du Maroc et reste le principal pourvoyeur d'emplois du pays, avec une contribution de 38% à l'emploi au niveau national, qui s'élève à plus de 70% en zone rurale, rapporte la MAP. Pour autant, ces territoires ruraux concentrent la grande majorité des habitants vivant sous le seuil de pauvreté.

De son côté, le directeur de l'AFD à Rabat a relevé que "le secteur agricole, à l'interface d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux, sera au Maroc un secteur clé de la relance de la croissance économique et de la résilience sociale des territoires ruraux, compte tenu de ses effets redistributifs de revenus élevés et du potentiel entrepreneurial notamment à l'aval des chaînes de valeur".

Le programme vise à rendre les territoires ruraux plus attractifs pour les jeunes générations et plus rémunérateurs pour les petits agriculteurs en finançant, d'une part, la modernisation des infrastructures de transformation et de commercialisation à l'aval des filières de production (marchés de gros, abattoirs, sous-ruraux) et d'autre part, le renforcement du capital humain. Il cible la capacitation des jeunes et des femmes en zone rurale pour qu'ils développent leurs propres entreprises ou coopératives de services dans le secteur



agricole et para-agricole. Marketing des produits du terroir, maintenance des exploitations et des équipements agricoles, services numériques, conseil en gestion: les gisements d'emploi sont là. "Il s'agit ainsi de développer les dispositifs de formation, d'apprentissage et de conseil au bénéfice des jeunes hommes et femmes qui désirent créer et consolider leurs exploitations ou leurs entreprises dans le secteur. In fine, jusqu'à 100.000 jeunes seront accompagnés à monter et développer leurs projets entrepreneuriaux", a précisé Maëlis Borghese, responsable des programmes agriculture, développement rural et biodiversité de l'AFD à Rabat.

A travers le financement de projets de conversion des exploitations familiales vers l'agroécologie et/ou

l'agriculture biologique, le programme participera à améliorer la gestion des milieux et des ressources naturelles que sont les sols et l'eau. Un total de 12.000 producteurs et productrices bénéficiera d'appuis pour développer des pratiques agricoles climato-intelligentes et plus de 8.000 hectares seront convertis en agriculture biologique ou agro-écologique.

L'approche proposée met l'accent sur l'appropriation de la nouvelle stratégie agricole nationale par les acteurs locaux, au niveau régional et provincial, pour que sa déclinaison soit adaptée aux besoins spécifiques des territoires. Le programme se déploie ainsi à la fois à l'échelle nationale et dans trois grandes régions agricoles (Oriental, Fès-Meknès, et Souss-Massa). Ce sont les services

déconcentrés du ministère de l'Agriculture, en concertation avec l'ensemble des acteurs de ces territoires qui piloteront le programme des actions éligibles au financement de l'AFD et de l'Union européenne (UE) dans ces 3 régions.

Ce projet illustre aussi la forte cohésion des bailleurs internationaux au Maroc autour des priorités sociales et environnementales de la stratégie "Génération Green". Il s'est construit en articulation étroite entre l'AFD, l'UE et la Banque mondiale. La Banque cofinance la composante nationale du programme à hauteur de 250 millions de dollars et l'UE soutiendra les actions les plus innovantes et l'assistance technique dans les 3 régions cibles à travers une subvention déléguée à l'AFD de 20 M€.



Appui à la nouvelle stratégie agricole du Maroc "Génération Green 2020-2030"

Lancement de la deuxième phase de "Samsung Innovation Campus"

Samsung Maroc a annoncé le lancement, dans le cadre de son action citoyenne "Enabling People", de la 2ème édition du Projet "Samsung Innovation Campus" pour appuyer l'éducation numérique au Maroc.

Cette année, 9 régions sont ciblées abritant 9 centres de formation qui ont été équipés dont un centre à Dakhla, visant les élèves des provinces du Sud, qui a été doté d'ordinateurs ainsi que du matériel pour la robotique, indique Samsung Maroc dans un communiqué.

Au total, rapporte la MAP, 180 enseignants et plus de 20.000 élèves du tronc

commun ont été formés, en 2021, à la programmation "Ruffle", "APS & Python" et "C", fait savoir le communiqué, précisant que "ce choix n'est pas fortuit, il vise à atteindre un meilleur rendement car les enseignants maîtrisaient déjà Arduino & Scratch et ils le déploient automatiquement à leurs élèves".

"Chaque enseignant doit présenter un projet avec ses élèves sur ce qu'ils ont appris pendant la formation. Ainsi, une nouvelle notation sera adoptée et sera basée non seulement sur la présence aux formations mais aussi le score final obtenu dans le Quiz et du projet de groupe", explique

la même source.

Initiée en 2019 à 2020, la première phase de déploiement du Projet "Samsung Innovation Campus" a concerné 3 régions pilotes, à savoir Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Béni Mellal-Khénifra. Une initiative qui a été couronnée de succès, comme en témoignent les résultats probants obtenus.

En effet, à fin 2020, 3 projets ont été complétés en formation online. Sur 60 professeurs formés, 51 seront certifiés. En outre, 9.688 élèves du tronc commun seront testés pour obtenir la certification Samsung Innovation Campus (organisa-

tion et logistique par le MoE).

S'inscrivant dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), ce programme vise le renforcement du partenariat stratégique de Samsung Maroc avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et qui répond aux objectifs du programme "Genie" (Généralisation des technologies d'information et de communication dans l'enseignement) ciblant les établissements scolaires.

Participation marocaine remarquée au Festival international de la jeunesse et des arts à Sozopol



L'ambassade du Maroc à Sofia prend part, en tant qu'invité spécial, à la 15ème édition du Festival international de la jeunesse et des arts à Sozopol, à l'invitation de la vice-présidente de la République de Bulgarie, Iliana Yotova.

Selon un communiqué de l'ambassade, cet événement est organisé sous le patronage de la vice-présidente de la République de Bulgarie, en collaboration avec la municipalité de Sozopol, l'Association «Muzite» («Les muses») et la Fondation pour la santé mondiale.

La cérémonie inaugurale du festival des muses à l'amphithéâtre "Apolonia" a été marquée par un discours de bienvenue de Mme Yotova, suivi d'un défilé sur scène de tous les représentants des pays participants, y compris la délégation du Maroc. Les élus et habitants de Sozopol et des localités avoisinantes, les invités étrangers, les artistes, les médias et les touristes étrangers ont assisté à cette cérémonie.

Dans son discours d'ouverture du Festival international de la jeunesse et des arts, la vice-présidente, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a souligné qu'«il n'y a pas d'endroit plus approprié, pour organiser le Festival des "Muses", que la ville magique de Sozopol de la Mer noire, où l'antiquité et la riche histoire des arts et de la culture rencontrent le talent des enfants et des jeunes».

Elle a remercié à cette occasion les missions diplomatiques en Bulgarie qui soutiennent le Festival des «Muses» et s'est dite «particulièrement honorée que cette année le partenaire principal de ce festival soit l'ambassade du Royaume du Maroc dont la précieuse contribution a permis de donner une note particulière à cette 15ème édition, malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui sévit toujours dans le monde. La responsable bulgare a rendu un hommage particulier au Maroc pour «son importante contribution au plus beau Festival du monde». «Malgré les obstacles et difficultés concernant notamment la mobilité à cause de la Covid-19, avec de l'ambition et de la bonne volonté, vous permettrez à des milliers d'enfants et de jeunes de se rencontrer et de se faire des amis», a-t-elle déclaré à l'adresse de Mme Zakia El Midaoui, ambassadrice du Maroc. De son côté, Mme Hristina Krasteva, présidente du Festival international de la

jeunesse et des arts a fait part de ses chaleureux remerciements au Maroc et à la diplomate marocaine pour son soutien à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Prenant la parole lors de cette cérémonie, marquée par l'interprétation de l'hymne national du Maroc, l'ambassadrice du Royaume à Sofia s'est déclarée honorée de participer, au nom du Maroc, à cette importante manifestation culturelle internationale, qui illustre la force et la créativité des arts de toutes sortes, reflétant ainsi le rôle moteur que peut jouer la création en Bulgarie, devenue une destination touristique internationale par excellence.

La diplomate marocaine a rendu hommage au travail accompli par toute l'équipe de ce Festival, qui est devenu un outil de promotion de la tolérance, de l'amitié, du multiculturalisme, de la coopération artistique, de la solidarité et de la paix.

Mme El Midaoui a saisi cette occasion pour féliciter la vice-présidente de la République de Bulgarie, pour son engagement sincère et permanent envers ce festival, en général, et envers l'enfance et la jeunesse, en particulier, ainsi que pour ses efforts visant à encourager le partage des traditions et des valeurs entre la Bulgarie et d'autres pays, dans le cadre de son patronage de ce festival.

Mme El Midaoui a signalé que la participation, pour la 2ème fois du Maroc au Festival international de la jeunesse et des arts de Sozopol sera l'occasion pour l'ambassade du Royaume de présenter, aux visiteurs bulgares et étrangers, la culture du Maroc, qui possède une grande variété d'atouts touristiques liés à la richesse de son histoire et de sa diversité culturelle. «Le Maroc est un modèle de pluralité et d'ouverture sur l'autre, où règnent la stabilité politique, la tolérance et le respect de la différence sous toutes ses formes. C'est aussi un Royaume où plusieurs civilisations ont cohabité dans la paix et la sérénité. C'est le pays des quatre saisons, qui résume tous les continents et qui n'a pas fini de fasciner les visiteurs avec ses anciennes médinas, ses paysages pittoresques, ses reliques séculaires et ses souks traditionnels», a poursuivi l'ambassadrice.

Exprimant ses sincères remerciements à Mme Iliana Iotova d'avoir associé l'ambassade du Maroc à cet événement culturel de grande envergure,

Mme El Midaoui a souligné que grâce à l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, qui place, entre autres, les questions de l'enfance, de la jeunesse et des arts au centre de Ses priorités de développement, le Royaume vient de se doter d'une nouvelle stratégie de développement, qui est le fruit d'un large processus participatif d'écoute, de consultation, de débat et de réflexion autour de la rénovation du modèle de développement qui a pour objectif de «libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous».

«L'intérêt qu'accorde notre Auguste Souverain à la promotion de la condition des enfants, des jeunes et des arts s'est concrétisé par une forte dynamique visant, à la fois, la construction d'infrastructures destinées à assurer à ces deux catégories de personnes éducation, formation et qualification, et la richesse de l'arsenal législatif accompagnant ce gisement de potentialités sur lequel le Royaume capitalise, afin de mettre le pays sur le chemin de la modernité et du progrès socioéconomique, tout en préservant sa riche histoire et sa diversité culturelle», a conclu la diplomate marocaine.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par un défilé de tenues traditionnelles marocaines (caftan), sous les applaudissements et les yeux émerveillés d'un public nombreux. Ce défilé, qui a également présenté la mariée marocaine, était agrémenté par les rythmes de chansons patriotiques puisées dans le répertoire national : «Sawt Al Hassan » et «La'ayoune Aynia » qui ont été énergiquement applaudis par les spectateurs.

Juste avant le défilé du caftan, la maîtresse de cérémonie a donné un aperçu sur l'histoire du caftan marocain, sur le travail minutieux des tailleurs et stylistes marocains de renom. Au 2ème jour de ce festival, l'ambassade du Maroc à Sofia a organisé une réception en l'honneur de la vice-présidente bulgare et d'invités officiels notamment le maire de Sozopol et ses adjoints ainsi que des élus des localités avoisinantes, des ambassadeurs, des représentants des médias, des chefs de délégations des pays participants au festival, des artistes et sportifs, des sponsors dudit festival et des ONGs.

A noter que la participation de l'ambassade à la 15ème édition du Festival international des muses est marquée par

une exposition de photographies, sur la scène principale du festival et de grandes affiches représentant les villes impériales, le Sud marocain, les sites touristiques les plus célèbres, l'art culinaire dans sa diversité et les produits agricoles et de la pêche et d'affiches représentant les produits d'artisanat et le potentiel et les opportunités des entreprises marocaines dans divers secteurs et domaines, en termes d'exportations.

De même, la mission diplomatique marocaine représente, jusqu'au 15 juillet 2021, le Royaume par une exposition de produits d'artisanat (bois, cuir, cuivre), agricoles et agro-industriels (huile d'argan, produits cosmétiques, dattes, olives, conserves de sardine, etc), que les visiteurs se sont arrachés et dont les recettes de vente seront versées, à la fin du festival, à la Fondation des «Muses», qui soutient les personnes vulnérables (enfants abandonnés, personnes handicapées et autres catégories démunies).

L'ambassade organise également, pendant toute la durée du Festival, une cérémonie de thé à la menthe au profit du grand public et des touristes étrangers, témoignage de l'hospitalité marocaine.

Le Festival international de la jeunesse et des arts (IYFA) est l'une des manifestations les plus colorées de Sozopol. Il s'agit d'un festival multi-genres mettant en scène différentes formes d'art (danse, musique, théâtre, photographie, beaux-arts et arts appliqués, formes artistiques non standard, littérature de fiction et films). Lors de la première session du 5 au 10 juillet, des concours ont été organisés dans les sections "Arts de la danse", "Formes artistiques non standard", "Littérature de fiction" et "Film".

Durant la 2ème session du 10 au 15 juillet, des concours sont organisés dans les sections : "Arts musicaux", "Beaux-Arts, Arts appliqués et photographie" et "Théâtre".

En plus de la compétition, des équipes et des artistes ont pu également participer à un programme non lié au concours. D'ailleurs, chaque groupe a pu présenter deux performances dans un programme séparé dans le style de son choix, sachant que le programme hors concours propose des ateliers de peinture, d'arts appliqués et de photographie, littéraires et de cinéma sous le thème "La magie de Sozopol et des Muses".

Grand Corps Malade défend Hoshi en chanson



Il y a eu des applaudissements et aussi quelques huées. Grand Corps Malade a dévoilé le week-end dernier, sur la scène des Francofolies de La Rochelle, sa nouvelle chanson Des gens beaux. Une chanson qui défend la chanteuse Hoshi, victime en avril dernier d'attaques gratuites sur son physique de la part d'un chroniqueur indélicat.

Les huées étaient donc destinées à ce journaliste, que Grand Corps Malade ne cite jamais, mais dont on entend les propos en fond.

Le chroniqueur musical, par ailleurs attaché de presse et auteur d'ouvrages sur la chanson française, avait notamment critiqué le physique de Hoshi, dans un entretien diffusé sur la webradio Arts-Mada. Il l'avait même qualifiée d'"effrayante" et suggéré qu'elle donne ses chansons à d'autres interprètes, des "filles sublimes".

"Si on écoute toute l'interview,

de manière générale, il n'y a pas que Hoshi", explique Grand Corps Malade à BFMTV. "Il a une conception complètement archaïque de ce que doit être un chanteur: un beau chanteur. Même si on en rigole, même si la chanson est joyeuse, très rythmée et tout, ça démarre quand même de propos absolument hallucinants, absolument honteux, et j'avais envie de répondre à ça".

"Dès que j'ai entendu ces propos-là, je me suis dit 'Je vais lui répondre en musique. Alors on lui a répondu sur une prod' électro de Mosimann qui est très dansante. Depuis une semaine, on l'a fait en festivals, je peux dire que ça danse et ça chante avec moi sur scène", nous confie-t-il encore.

Le public des Francofolies a été particulièrement réceptif à ce titre, samedi 10 juillet.

«Messieurs-dames, je voudrais que à ma gauche, on mette tous les

gens beaux et à ma droite, euh, les autres... Pas évident, on sait pas trop ce qu'on doit faire... On peut le huer tous ensemble, ouais ça fait plaisir", s'est amusé Grand Corps Malade sur la grande scène des Francos, au milieu de son morceau.

L'artiste a dévoilé le 9 juillet dernier sur les réseaux sociaux ce morceau plein d'ironie et très dansant. "Tu sais monsieur, parfois, il faut se taire/Moi j'veux voir Hoshi sur un poster", y chante-t-il. La chanson, validée par Hoshi, annonce la réédition prochaine de l'album, Mesdames, sorti en septembre 2020.

Suivant le même procédé, Grand Corps Malade avait écrit cet hiver un morceau intitulé Pas essentiel, rebondissant sur la formule de Jean Castex pour qualifier les commerces et rayons "non essentiels" contraints de fermer pendant le confinement - librairies, cinémas et salles de spectacle inclus.

Concours de la nouvelle

Le concours de la nouvelle, organisé par l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès, est ouvert cette année aux étudiants des universités et établissements de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle des régions de Fès-Meknès, Draâ-Tafilalet et de l'Oriental. Selon l'USMBA, les étudiants, toutes nationalités confondues, ont la possibilité de participer via des nouvelles en arabe, amazigh, français, espagnol, anglais ou en allemand. "Cette manifestation est de nature à participer à la promotion des valeurs de tolérance, des idées de générosité, de respect de la différence et des valeurs millénaires qui ont fait du Royaume une grande nation", soulignent les organisateurs.

Aucun thème n'a été imposé par le jury, en vue de garantir plus de créativité. La nouvelle proposée au concours doit respecter un certain nombre de critères, notamment la forme, l'originalité du sujet, la qualité littéraire et esthétique, la vivacité du récit, ainsi que la correction de la langue.

Trois Prix seront attribués pour chaque catégorie de nouvelle selon la langue de rédaction. Les lauréats seront récompensés par la publication de leur texte dans un recueil collectif et par la remise gracieuse de trois exemplaires du recueil. D'autres Prix seront décernés en fonction du classement des lauréats.

La date limite de réception des textes est fixée au 30 septembre prochain.



Festival de Cannes

Avec "Tre Piani", Nanni Moretti écrit un nouveau chapitre de son roman cannois



Depuis quarante ans, sa caméra tisse un tableau irrésistible et juste de la société. En quête d'une seconde Palme d'Or à Cannes, Nanni Moretti ajoute une nouvelle pierre à l'édifice avec "Tre Piani" dont le message résonne avec le monde post-Covid : "La vie ne se limite pas à votre appartement. Sortez!". "Mes films sont les chapitres d'un seul long roman", a déclaré le plus cannois des Romains en montant les marches avant la projection de gala de son film. Une fois n'est pas coutume, chez cette voix majeure du 7e art européen, qui écrit ses films et apparaît toujours au casting, "Tre Piani" est adapté d'une oeuvre littéraire écrite par le romancier israélien Eshkol Nevo.

Le lauréat de la Palme d'Or 2001 avec "La Chambre du fils" a transposé dans la capitale italienne cette chronique des vies de familles voisines dans un même immeuble de trois étages. Le réalisateur incarne l'un des rôles principaux, celui d'un magistrat dont le fils, ivre, provoque un accident mortel en bas de chez lui et qui refuse de sacrifier ses principes pour lui éviter la prison.

Aux autres étages, un père de fa-

mille, qui a peur que sa fille ait été violée, devient obsédé par la quête de la vérité. Un autre, dont le premier enfant vient de naître, ne parvient pas à assumer son rôle et s'enferme dans le travail... Fin observateur de la société, Moretti offre une chronique oscillant entre tragique et plus léger, abordant des questions aussi vastes que la parentalité, la culpabilité ou l'engagement.

"Les personnages masculins du film sont emprisonnés dans le rôle qu'ils ont au sein de la famille. Il y a des noeuds qu'ils ne veulent pas dénouer (...). Les personnages féminins, eux, veulent toujours défaire les noeuds", a commenté Nanni Moretti auprès de l'AFP.

Le film tourné avant la pandémie, est prêt depuis mars 2020 et attend, depuis, d'être montré à Cannes, un rendez-vous que le lauréat du Prix de la mise en scène en 1994 pour "Journal intime", récit de son propre combat contre le cancer, puis de la Palme d'Or en 2001 avec "La chambre du fils", film déchirant autour de la perte d'un enfant, ne voulait manquer sous aucun prétexte. "J'ai dit à mon coproducteur

« s'il te plaît ne me dis pas combien Netflix offre ou peut offrir pour montrer le film sur mobile. Je ne veux pas savoir! », a plaisanté Nanni Moretti qui a déjà présidé le jury cannois. "Il y a deux ans, si quelqu'un m'avait dit que j'aurais gardé le film dans le congélateur pendant un an et demi, j'aurais dit c'est pas possible".

Mais Nanni Moretti, qui s'est attelé entre temps à écrire un nouveau scénario, a résisté à la tentation et n'a pas touché ce treizième film qui résonne pourtant avec les confinements, tant les personnages paraissent étouffés dans le vase clos dans l'immeuble: "souvent on dit que mes films sont prophétiques", s'amuse Nanni Moretti: dans "Tre Piani", "on comprend qu'on ne peut pas s'enfermer dans son propre appartement, qu'il faut s'ouvrir au monde extérieur". Présenté le même jour qu'une adaptation du romancier japonais Haruki Murakami, signée Hamaguchi Ryusuke et le dernier film de la Française Mia Hansen Love, "Tre Piani", séduira-t-il le jury présidé par Spike Lee? Il a été très longuement applaudi par le public à l'issue de sa projection.



Londres collaborera avec les talibans s'ils arrivent au pouvoir en Afghanistan

Le Royaume-Uni collaborera avec les talibans en Afghanistan s'ils entrent au gouvernement et respectent les droits de l'Homme, a déclaré le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace. "Quel que soit le gouvernement en place, le gouvernement britannique coopérera avec lui, à condition qu'il adhère à certaines normes internationales", a déclaré le ministre dans une interview publiée mercredi par le journal The Telegraph.

Mais "comme pour les autres gouvernements dans le monde, s'ils se comportent d'une manière qui va gravement à l'encontre des droits de l'Homme, nous réexaminerons notre relation", a-t-il ajouté. Ben Wallace a reconnu que la perspective de collaborer avec les talibans pouvait susciter la controverse, alors que 457 militaires britanniques sont morts en Afghanistan, mais "tous les processus de paix requièrent de s'entendre avec l'ennemi".

Les troupes étrangères, présentes depuis 20 ans en Afghanistan dans le cadre d'une coalition menée par les Etats-Unis sous l'égide de l'Otan, ont entamé début mai leur retrait définitif, prévu pour s'achever d'ici la fin août. A la faveur de ce retrait, les talibans, au pouvoir de 1996 à 2001, mènent depuis deux mois une offensive contre les forces afghanes, qui leur a permis de s'emparer de vastes territoires ruraux. Ils ont affirmé contrôler 85% de l'Afghanistan.

Les insurgés se sont rendus récemment maîtres de postes-frontières clés avec l'Iran, le Turkménistan ou le Tadjikistan, ainsi que de plusieurs districts de provinces voisines de Kaboul, laissant craindre qu'ils n'attaquent prochainement la capitale et son aéroport, seule voie de sortie de la ville pour les ressortissants étrangers.

Selon le ministre britannique de la Défense, les talibans aspirent à la "reconnaissance internationale" pour obtenir des financements et les soutiens nécessaires à la reconstruction du pays, "et vous ne faites pas ça avec une cagoule de terroriste" sur la tête. "Vous devez être un partenaire de la paix, sinon vous risquez d'être isolés".

Alors que les négociations officielles engagées à Doha sont au point mort, Ben Wallace a appelé les talibans et le président afghan, Ashraf Ghani, à travailler ensemble pour apporter de la stabilité au pays après des décennies de conflit.

Les talibans disent contrôler un poste-frontière clé avec le Pakistan

Les talibans, qui mènent depuis deux mois une offensive tous azimuts contre les forces afghanes, ont dit mercredi s'être emparés d'un poste-frontière clé avec le Pakistan, ce qu'ont démenti les autorités afghanes, malgré des témoignages confirmant les assertions des insurgés.

Un responsable des forces pakistanaises de sécurité ayant requis l'anonymat a de son côté indiqué à l'AFP que les talibans avaient "hissé leur drapeau et retiré le drapeau afghan" du poste-frontière entre les localités de Spin Boldak, en Afghanistan, et Chaman, au Pakistan.

Des habitants de la zone joints par l'AFP ont fait état d'une forte présence des talibans dans la ville frontalière de Weish, notamment dans les bâtiments officiels, ainsi que sur la route reliant Spin Boldak à Kandahar, la capitale provinciale. Nos "combattants se sont emparés de (...) Weish, dans la province de Kandahar. Désormais, la route reliant Chaman, Spin Boldak et les douanes de Kandahar sont sous leur contrôle", a annoncé dans un communiqué Zabihullah Mujahid, un porte-parole des talibans, assurant "tous les commerçants et les habitants que leur sécurité est garantie".

Le porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur a de son côté assuré à l'AFP que les talibans n'avaient pas réussi à s'emparer du poste-frontière. "Les terroristes talibans ont fait mouvement près de la zone frontalière" dans le district de Spin Boldak, mais "les forces de sécurité ont repoussé leur attaque", a déclaré à l'AFP Tariq Arian. Il était impossible dans l'immédiat de vérifier sur place la situation du côté afghan de la fron-

tière, mais un commerçant du marché de Weish, Raz Mohammad, a rapporté à l'AFP que les talibans étaient présents "partout" depuis mercredi matin. "Je suis allé à mon magasin ce (mercredi) matin et j'ai vu que les talibans étaient partout. Ils sont au marché, au QG de la police, dans les locaux des Douanes", a-t-il déclaré, ajoutant "entendre le son des combats non loin".

Feda Mohammad, un chauffeur de bus a raconté à l'AFP avoir été arrêté par des talibans sur la route principale reliant Kandahar au Pakistan, jusqu'au grand port pakistanais de Karachi, principal porte sur l'océan de l'Afghanistan, pays enclavé. "Je voulais emmener des passagers de Kandahar à Spin Boldak. Les talibans m'ont arrêté sur la route et m'ont sommé de faire demi-tour. Ils patrouillent sur la grande route Kandahar-Spin Boldak. J'ai décidé de ne pas aller plus loin et suis retourné" à Kandahar, a-t-il expliqué.

Plusieurs heures après l'annonce des talibans, environ 150 de leurs partisans, juchés sur des motos ou entassés dans des voitures et agitant les drapeaux du mouvement, se sont massés du côté pakistanais de la frontière, demandant aux gardes-frontière pakistanais de les laisser entrer en Afghanistan, a constaté un journaliste de l'AFP au poste-frontière pakistanais.

Les forces pakistanaises sont "en état d'alerte élevée de (leur) côté" de la frontière et "toujours en train d'évaluer la situation", a indiqué à l'AFP le responsable sécuritaire pakistanais. Le Pakistan est depuis longtemps accusé de soutenir les talibans et de leur donner refuge.

Le point de passage que les talibans disent avoir pris relie l'Afghanistan à la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), réputée abriter une partie de la direction des talibans dans la ville pakistanaise de Quetta, ou recevoir les blessés talibans qui s'y font soigner.

Depuis qu'ils ont lancé début mai une large offensive contre les forces afghanes, à la faveur du retrait des forces étrangères, les talibans se sont emparés de vastes portions rurales du pays et de postes-frontières clés avec l'Iran, le Turkménistan, le Tadjikistan.

Privées du soutien aérien américain, les forces afghanes n'ont jusqu'ici opposé qu'une faible résistance et ne contrôlent plus essentiellement que les axes majeurs et les grandes villes, dont plusieurs sont encerclées. La province de Kandahar, berceau et bastion historique des talibans, est le théâtre depuis plusieurs jours d'intenses combats qui se sont rapprochés de la capitale provinciale. Les insurgés ont récemment attaqué une prison des faubourgs de la ville, quelques jours après s'être emparés début juillet du district-clé de Panjwai, à une quinzaine de km de la ville de Kandahar, puis ont attaqué une prison des faubourgs de la capitale provinciale avant d'être repoussés.

Inquiète des combats proches de Kandahar, l'Inde a évacué le personnel indien de son consulat dans la grande ville du Sud afghan.

Mardi soir, la France a appelé ses ressortissants à quitter immédiatement l'Afghanistan, invoquant "l'évolution de la situation sécuritaire" et les "perspectives à court terme".

Quatre agents iraniens planifiaient d'enlever une journaliste à New York, assure le FBI

La justice américaine a annoncé mardi avoir inculpé quatre "agents du renseignement iranien" pour avoir planifié l'enlèvement d'une reporter américaine d'origine iranienne aux Etats-Unis, la journaliste et militante antivoile Masih Alinejad semblant confirmer qu'elle était la cible.

Les quatre hommes cherchaient depuis "juin 2020" à enlever "une auteure et journaliste qui a mis en évidence les violations des droits humains commises par le gouvernement iranien", a fait savoir le ministère américain de la Justice dans un communiqué. Ils avaient prévu "d'emmener de force leur victime en Iran, où (son) sort aurait été au mieux incertain", a précisé la procureure Audrey Strauss. Les suspects ont "utilisé les services de détectives privés pour surveiller, photographier et filmer" la victime et ses proches, "à plusieurs reprises" entre 2020 et 2021, selon le ministère.

Les agents avaient cherché une façon de transporter la journaliste hors des Etats-Unis, l'un d'eux se renseignant notamment sur des vedettes rapides proposant "une évacuation marine autonome" à partir de New York, et un voyage par bateau entre New York et le Venezuela, pays qui entretient "des relations amicales avec l'Iran".

Masih Alinejad est une militante féministe à l'origine du mouvement antivoile en Iran, pays qu'elle a depuis quitté. Depuis les Etats-Unis, où elle s'est installée, elle critique le régime iranien et sa politique, et a reçu le soutien de stars telles que Meryl Streep, qu'elle avait rejointe sur scène lors d'une conférence sur les droits des femmes, en 2016. "Aux yeux du régime iranien, toute femme qui se bat pour ses droits fondamentaux est une criminelle", avait-elle affirmé en avril dernier dans un message vidéo devant le Parlement suédois.

N'étant pas nommée dans le communiqué, elle a semblé confirmer être la cible de



ce projet, en répondant notamment "merci" à un tweet faisant référence aux inculpations annoncées. Ce réseau, découvert par le FBI, visait aussi d'autres victimes vivant notamment "au Canada, au Royaume-Uni et aux Emirats Arabes Unis", contre lesquelles ils avaient tenté de déployer les mêmes moyens de surveillance, selon les procureurs.

Les quatre agents sont Alireza Shavaroghi Farahani, Mahmoud Khazein, Kiya Sadeghi et Omid Noori. Un cinquième Iranien résidant en Californie, Niloufar Bahadorifar, est lui soupçonné d'avoir participé au financement de ce projet. "Chaque personne aux Etats-Unis doit être libre de tout harcèlement, de toute menace et de toute atteinte physique de la part de puissances étrangères", a affirmé le procureur Mark

Lesko. L'Iran est considéré comme l'un des pays les plus répressifs pour les journalistes, et exerce un contrôle de l'information "implacable" selon l'ONG Reporters Sans Frontières, qui l'a placé en 174ème place sur 180 de son classement mondial de la liberté de la presse en 2021. "Cette répression contre la liberté de l'information ne se limite pas à l'intérieur du pays", affirme RSF, qui estime que depuis 1979, au moins 860 journalistes y ont été "arrêtés, détenus ou exécutés par le pouvoir".

En janvier 2016, Téhéran avait échangé le journaliste du Washington Post Jason Rezaian contre sept Iraniens détenus aux Etats-Unis.

Correspondant en Iran, M. Rezaian avait été arrêté avec son épouse le 22 juillet

2014, alors que l'Iran venait d'accepter la relance de négociations sur son programme nucléaire, soupçonné par la communauté internationale de cacher un volet militaire. Son épouse avait été libérée après deux mois de détention. Accusé d'"espionnage" au profit des Etats-Unis, il avait lui passé 544 jours à la prison d'Evine, dans le nord de Téhéran, où il a affirmé avoir subi de mauvais traitements, été privé de sommeil et menacé d'être décapité.

L'Iran détient plus d'une douzaine d'Occidentaux - également détenteurs d'un passeport iranien pour la plupart - en prison ou en résidence surveillée, comme la chercheuse franco-iranienne de Sciences Po Fariba Adelkhah, emprisonnée depuis deux ans.

OIM : Forte hausse des décès de migrants rejoignant l'Europe par la mer

Le nombre de migrants décédés en mer en tentant de rejoindre l'Europe a plus que doublé cette année, a indiqué mercredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui appelle les Etats à prendre des mesures urgentes.

Selon les statistiques publiées par l'OIM dans un nouveau rapport, au moins 1.146 personnes sont mortes en mer en tentant de rejoindre l'Europe au cours du premier semestre 2021. En 2020, 513 avaient péri au cours de la même période, et 674 en 2019. "Les organisations civiles de recherche et de sauvetage ont continué à se heurter à des obstacles importants, la majorité de leurs bateaux étant bloqués dans les ports européens en raison de saisies administratives et de procédures pénales et administratives en cours contre les membres d'équipage", constate le rapport.

L'OIM note également que l'augmentation des décès intervient à un moment où les interceptions d'embarcations transportant des migrants au large des côtes nord-africaines sont en hausse. Depuis des années, l'Italie et l'Union européenne finan-

cent, entraînent et équipent les garde-côtes libyens pour qu'ils empêchent les passeurs de convoier en Europe des migrants et réfugiés à bord d'embarcations de fortune. En outre, un navire de la marine italienne ancré à Tripoli leur fournit une assistance technique. Les garde-côtes font pourtant face à de multiples accusations de mauvais traitements envers des demandeurs d'asile, conduisant nombre d'ONG à dénoncer cette politique. En vertu du droit maritime international, les personnes secourues en mer devraient être débarquées dans un port sûr. Et l'ONU ne considère par la Libye comme un port sûr.

"L'OIM réitère l'appel lancé aux Etats pour qu'ils prennent des mesures urgentes et proactives afin de réduire les pertes de vies sur les routes migratoires maritimes vers l'Europe et qu'ils respectent leurs obligations en vertu du droit international", a déclaré le directeur général de l'OIM, Antonio Vitorino, cité dans un communiqué.

"L'augmentation des efforts de recherche et de sauvetage, la mise en place de mécanismes de débarquement prévisibles et

la garantie d'un accès à des voies de migration sûres et légales sont des étapes clés pour atteindre cet objectif", a-t-il ajouté. Au cours des six premiers mois de l'année, la majorité des décès ont été enregistrés en mer Méditerranée (896), ce qui représente une augmentation de 130% par rapport à la même période en 2020. La plupart sont décédés en Méditerranée centrale (741), régulièrement décrite par les organismes humanitaires comme la route migratoire la plus dangereuse au monde, suivie de la Méditerranée orientale (149).

Six ont péri en voulant rejoindre par mer la Grèce depuis la Turquie. Sur cette même période, au moins 250 migrants ont péri en mer durant leur tentative de traversée vers les îles Canaries, situées dans l'océan Atlantique. Toutefois, ces chiffres sont certainement bien inférieurs à la réalité, souligne l'OIM, qui fait valoir que "des centaines de cas de naufrages invisibles" sont signalés par des ONG qui sont en contact direct avec les personnes à bord ou avec leurs familles. "Ces cas, qui sont extrêmement difficiles à vérifier, montrent que le nombre de morts

sur les routes maritimes vers l'Europe est bien plus élevé que ce que les données disponibles indiquent", ajoute l'organisation internationale basée à Genève.

Le rapport montre une augmentation pour la deuxième année consécutive des opérations maritimes menées par les Etats d'Afrique du Nord le long de la route de la Méditerranée centrale. Selon l'OIM, plus de 31.500 personnes ont été interceptées ou secourues par les autorités nord-africaines au cours du premier semestre, contre 23.117 au cours des six premiers mois de 2020.

Ce type d'opérations menées au large des côtes tunisiennes a augmenté de 90% au cours du premier semestre par rapport à la même période l'an dernier. En outre, plus de 15.500 personnes ont été renvoyées en Libye au cours des six premiers mois de 2021, soit près de trois fois plus qu'à la même période en 2020 (5.476). Pour l'OIM, cette situation est "préoccupante étant donné que les migrants qui sont renvoyés en Libye sont soumis à des détentions arbitraires, des extorsions, des disparitions et des actes de torture".

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 22/2021 relatif aux travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5413 du PK 16+000 au PK 31+845. Province de Taza, publié au journal Libération le 18 Juin 2021 sous n° 9346, prévu le 20 Juillet 2021 à 10h est reporté pour le 22 Septembre à la même heure.

N°6527/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Équipement
du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement
du Transport, de la Logistique et de l'Eau
de Khémisset

**AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATION
DE L'APPEL D'OFFRES N° 26/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 26/2021/KH relatif aux « Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art sur Oued Khanoussa au PK 9+000 de la RP 4320 dépendant de la DPETLE de Khemisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 29/07/2021 à 10h00 au lieu du 16/07/2021 à 10h30, et que l'appel d'offres a subi une rectification au niveau de la quantité relative au prix n° 508 du bordereau des prix détail estimatif.

Le reste sans changement.
Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N°6528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS MODIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 25/2021 du 04/08/2021 à 11h00**

Concernant :

**ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU
DOUAR AIT BOUNOUH DANS LA COMMUNE TERRITORIALE AFELLA IGHIR,
PROVINCE TIZNIT**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°25/2021 publié au journal LIBERATION N°9361 du 06/07/2021.

- Le cahier des prescriptions spéciales a été modifié.
- Règlement de consultation a été modifié.
- L'avis d'appel d'offres a été modifié comme suit :
 - L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **390 000.00 Dirhams (Trois cent quatre-vingt-dix mille Dirhams et 00 cts).**
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000.00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).**

Au lieu de :

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **270 000.00 Dirhams (Deux Cent Soixante Dix Mille Dirhams et 00 cts).**
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 000.00 Dhs (Quatre Mille Dirhams).**

Le reste de l'avis est sans changement

- Le dossier d'appel d'offres a été modifié.

N°6531/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGUELMOUS
CAIDAT DE MOULAY BOUAZZA
COMMUNE DE MOULAY BOUAZZA

AVIS D'APPELS D'OFFRE N°1/2021

Le 09 août 2021 à 0.30 heures du matin il sera procédé au bureau du président au siège de la commune de Moulay Bouazza l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre pour l'affermage du souk hebdomadaire de la commune selon les données suivantes:

A O n°	Les biens	L'estimation du montant du marché	Caution provisoires	durée
1/2021	Souk hebdomadaire	20794.50 dirhams	10.000,00 dirhams	du 10/08/2021 au 31/12/2021

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la rigie de recettes de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.mar.ch.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'administration communale.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de la rigie de recette de la commune de Moulay Bouazza.
- soit le déposer par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par le Règlement de la Consultation, à savoir :

- 1° Dossier administratif ET technique comprenant :**
 - a) La déclaration sur l'honneur (selon modèle joint au règlement de consultation) ;
 - b) le quittance original du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;
 - c) pour les groupements : une copie légalisée de la convention constitutive du groupement comme prévue à l'article 157 du décret 2-12-349 du 20 mars 2012 relatif aux marchés publics ;
 - d) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.
- 2° Dossier comprenant l'offre financière :**
Comprend l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à affermer le bien concerné

N°6529/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Tarradaman

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
EN SEANCE PUBLIQUE
N° 20/2021 DREFLCD-SO/DPEFLCD-37**

Le Trente (30) Août 2021 à 10 heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tarradaman à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux d'amélioration sylvo-pastorale , répartis en deux (02) lots

- **Lot n° 01 :** L'exécution des travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur une superficie de 100 ha au périmètre Agrégat Beni 1, Commune territoriale Agana, Province de Tarradaman ;
- **Lot n° 02 :** L'exécution des travaux d'amélioration sylvo-pastorale sur une superficie de 50 ha au périmètre Oulkaï, Commune territoriale Oulkaï, Province de Tarradaman.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tarradaman, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchepublic.gov.ma

Lot N°	Nom du périmètre	Cautionnement provisoire (dh)	L'estimation Financière (dh)
1	Agreigal Beni 1	Trente mille dirhams (30.000,00 dhs)	sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-huit Dirhams (799 938,00 dh).
2	Oulkaï	Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs)	trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze Dirhams (399 975,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tarradaman ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 (à Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Dans le dossier technique, seul est exigé la présentation d'une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier délivré par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.

- **Lot 1:** Secteur demandé : 1 ; Qualification demandée : 1.4 ; Catégorie demandée : 1 à 4.
- **Lot 2:** Secteur demandé : 1 ; Qualification demandée : 1.4 ; Catégorie demandée : 1 à 5.

Les entreprises non inscrites au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6530/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA
3ème étage apt N 7

OUIDA
Tél. 0536689121
EMAIL : FIDUCAPO-RIENT@HOTMAIL.FR
Constitution
Société IYAD LISSAKANE SARL / AU

Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 04/03/2020 il a été établi les statuts d une société a SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

OBJET : - travaux divers ou de construction
- promoteur immobilier
- plafonneur ou plâtrier
RAISON SOCIAL : IYAD LISSAKANE

SIEGE SOCIAL: 203 LOT BENHAMOU BD FAYCAL IBN ABDELAZIZ OUIDA (M)
DUREE : 99ans
CAPITAL SOCIAL:100.000,00 dirhams

apport en numéraire divisé sur 1 000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune
- Pour Mr. MOHAMMED AKHMOUL... 1000 Parts

GERANCE : la société est gérée par Mr MOHAMMED AKHMOUL pour une durée illimitée.
LE BENEFICE : cinq pour cent 5% a la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 21/07/2020 SOUS N°1514

POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L

N° 6532/PA

FIDCONSEIL SARL AU 61, AVENUE LALLA YACOUT N°85 ETG 2 CASABLANCA
« SILVER MAINTENANCE SARL »
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Casablanca, 18/05/2021 a été formée une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «SILVER MAINTENANCE SARL»
Objet : Maintenance Industrielle. Entretien général des transformateurs de puissances

Siège social : CENTRE RIAD, 61, AVENUE LALLA YACOUT ET MUSTAPHA EL MAANI N°69 ETAGE 2 CASABLANCA.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 parts sociales de cent dhs chacune, entièrement libérées.

Mr MANCHAR OTHMAN : 500 Parts sociales
Mme FADDANI AMAL : 500 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales

Gerance : Mr MANCHAR OTHMAN et Mme FADDANI AMAL sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée vis à vis de tous autres tiers par la signature séparée de l'un des gérants ci-dessus nommés.

Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour la réserve, le surplus sera affecté suivant la décision des associés.

Dépôts : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribu-

nal commercial de Casablanca le 12 Juillet 2021, sous N° 786441. RC N° 510367.

N° 6533/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «SOCIETE ABDELILAH HANINE » SARL AU.

Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE-BOUZHNIKA. Associé : Mr. ABDELILAH HANINE, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

TOTAL : 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : Loueur d'emplacement Public (Souk, Parking, Hammam, Piscines, Buvettes)

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 Dhs.
Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELILAH HANINE.

Dépôt légal : La société a été immatriculée RC au Tribunal de Première instance de Benslimane sous le N°7005, et Dépôt légal a été effectué le 12/07/2021 sous le N°393.

N° 6534/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 28/2021/KH

Le 10/08/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-

ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du Barrage Tiddas sur 4,20 Km dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DH (Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 951.600,00 Dhs (Neuf cent cinquante

et un mille six cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-

ment du Transport et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad, ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les remettre, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6535/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 29/2021/KH

Le 10/08/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-

ment du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de calibrage de la RP 4306 du PK 24+000 au PK 26+000 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 DH (Quarante cinq mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 3.006.612,00 Dhs (Trois millions six mille six cent douze Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-

ment du Transport, Rue Kadi Ayad, ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les remettre, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6536/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION LAAYOUNE SAKIA ELHAMRA PROVINCE DE TARFAYA Secréariatgénéral DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 06/PT/BG/2021

Le 02 Septembre 2021 à 12h00 Min, il sera procédé à la salle des réunions de la Province de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

acquisition de mobilier de bureau au profit des services du secrétariat général de la province de Tarfaya et des entités administratives à la ville de Tarfaya

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des Marchés du Secréariat Général de la Province de Tarfaya. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante mille dirhams (60.000,00 dh).

-L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre millions et trois cent Dirhams et Zéro cts TTC (4.300.000,00Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les déposer contre récépissé au service des Marchés du Secréariat Général de la Province de Tarfaya.

-Soit déposer par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les échantillons et catalogue exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des Marchés du Secréariat Général de la Province de Tarfaya.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6537/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Equipe-

ment du Transport, de la Logistique et de l'Eau DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE DIRECTION REGIONALE DE LA METEOROLOGIE DU SUD

EN-S-03-03-03 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021/DRMS

Le présent Appel d'offres est réservé à la PME, auto-entrepreneur et coopératives

Le Mercredi 1er Septembre 2021 à 10h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2021/DRMS, pour :

La surveillance et le gardiennage des locaux de la Direction Générale de la Météorologie à Laayoune (Préfecture de Laayoune).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5 000,00 dhs (Cinq mille dirhams).

-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (247 032,00) Deux Cent Quarante Sept Mille Trente Deux Dirhams Zéro Centimes TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sise à Bd. Zerkoutni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune,

N°45/DR2/2021 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne :Etudes topographiques des centres relevant de la Direction Régionale Du Tensift

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 812 700,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 82 200,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 12Aout 2021à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps .

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la direction régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 – MarrakechFax: 05 24 43 91 09 Email : rjdoua@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 6539/PC

FIDUCIAIRE
FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
" ISMA-BOSS " - SARLAU
Société A Responsabilité
Limitée au Capital de
100.000 Dhs

Siège Social : Rue Soumaya
Résidence Shehrazade 3,
5ème Etg, N° 22 Palmiers
Casablanca

RC: Casablanca N° 404181
Au terme d'un acte SSP en
date du 29 Juin 2021 à Casa-
blanca, associé unique de la
société ISMA-BOSS SAR-
LAU a décidé ce qui suit:

- La dissolution anticipée de la société " ISMA-BOSS SARLAU " .
- Nomination de liquidateur, M. Ismail BOUSSE-DR.
- Siège de liquidation : Rue Soumaya Résidence Shehrazade 3, 5ème Etg, N° 22 Palmiers Casablanca.
- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/07/2021 sous le N°786703

N° 6540/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts

AVIS DE
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N° CA 01 /DRAO/2021

Le 16/08/2021 à 10 heures,
il sera procédé au siège de
la Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda à l'ouverture des plis
relatifs à l'AVIS DE
CONSULTATION ARCHI-
TECTURALE relatif aux
ETUDES ARCHITECTU-
RALES ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA
HALLE TECHNOLOGIQUE
DU CENTRE D'INNOVATION
AGROALIMENTAIRE SIS A
L'AGROPOLE DE BERKANE,
PROVINCE DE BERKANE
RELEVANT DE LA DRA DE
l'Oriental Oujda en lot unique.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retire au bureau de service
de la logistique de la Direc-
tion Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda
Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUINT ESSRAK
BP 704 Oujda, il peut être
également télécharge à par-
tir du portail du marché de
l'état www.marchespublics.gov.ma.

-le budget prévisionnel
maximum hors taxe pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : Quatre mil-
lion Cinq Cent Mille dir-
hams(4 500 000 .00
DHSdirhams) HT

- le contenu, ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 100-101 et
102 du décret n° 02-12-349
du 8 jourmada 1 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

- Soit les transmette par
voie électronique dans les
conditions prévues à l'ar-
rêté du Ministre de l'Econo-
mie et Finances 14.20 du 4
septembre 2014

- Soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement
de Consultation.

N° 6541/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts

AVIS DE
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N° CA 02 /DRAO/2021

Le 17/08/2021 à 10 heures,
il sera procédé au siège de
la Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda à l'ouverture des plis
relatifs à l'AVIS DE
CONSULTATION ARCHI-
TECTURALE relatif aux
ETUDES ARCHITECTU-
RALES ET SUIVI DES
Travaux de construction des
locaux de la coopérative
MAROC VERT sis à Had
Beni Chiker (unité de tritu-
ration des olives) dans la
province de Nador relevant
de la zone d'action de la Di-
rection Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental Oujda
en lot unique.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retire au bureau de service
de la logistique de la Direc-
tion Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda
Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUINT ESSRAK
BP 704 Oujda, il peut être
également télécharge à par-
tir du portail du marché de
l'état www.marchespublics.gov.ma.

-le budget prévisionnel
maximum hors taxe pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : neuf Cent
quatre-vingt Mille quatre
cent quarante dirhams (980
440,00 dhs) HT

- le contenu, ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 100-101 et
102 du décret n° 02-12-349
du 8 jourmada 1 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.

Les architectes peuvent :
Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

Soit les transmette par voie
électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014

Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement
de Consultation.

N° 6542/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts

AVIS DE
CONSULTATION

ARCHITECTURALE
N° CA 03 /DRAO/2021

Le 18/08/2021 à 10
heures, il sera procédé au
siège de la Direction Régio-
nale de l'Agriculture de
l'Oriental à Oujda à l'ou-
verture des plis relative aux
études architecturales et
suivi des Travaux de
Construction des locaux de
la coopérative ATMANI
(unité de valorisation du
miel) Commune Rurale
Boughriba province de
BERKANE relevant la zone
d'action de la Direction Ré-
gionale de l'Agriculture de
l'Oriental en lot unique

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retire au bureau de service
de la logistique de la Direc-
tion Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda
Bd LOUJIDI Moustapha,
Route AOUINT ESSRAK
BP 704 Oujda, il peut être
également télécharge à par-
tir du portail du marché de
l'état www.marchespublics.gov.ma.

-le budget prévisionnel
maximum hors taxe pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : Quatre Cent
quarante Mille dirhams (440
000.00 DHS) HT

- le contenu, ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 100-101 et
102 du décret n° 02-12-349
du 8 jourmada 1 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.

Les architectes peuvent :
Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

Soit les transmette par voie
électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014

Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement
de Consultation.

N° 6543/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE
DES PRIX

EN SEANCE PUBLIQUE

N° 20/DRAO/2021

Le 25 AOUT 2021 à 10
heures, il sera procédé au
siège de la Direction Ré-
gionale de l'Agriculture de
l'Oriental à Oujda à l'ou-
verture des plis relative à
l'appel d'offres sur offres
de prix relatif à la fourni-
ture et installation d'une
unité de mélange, filtration
et hydratation et d'une
machine d'étiquetage des
dérivés laitiers de terroir
au niveau de l'unité GIE
HALIB GUERCIF. Rele-
vant de la zone d'action de
la DRAO- Oujda en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retire au bureau
de service de la logistique
de la Direction Régionale de

l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda Bd LOUJIDI Mous-
tapha, Route AOUINT ESS-
RAK BP 704 Oujda, il peut
être également télécharge à
partir du portail du marché
de l'état www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
:40000,00Dhs(quarante
mille dirhams) TTC.

-l'estimation des couts des
prestations est de :Un Mil-
lionCinq CentMille DHs(1
500 000,00Dhs)TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 02-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité Bd LOUJIDI Mous-
tapha, Route AOUINT ESS-
RAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

La documentation, prospec-
tus et notices devis descrip-
tif exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés ou envoyée au
Siège de la DRA de
l'Oriental à Oujda
le25/08/2021avant 16
heures30min

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 15du règlement
de Consultation.

N° 6544/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE
DES PRIX

EN SEANCE PUBLIQUE

N° 21/DRAO/2021

Le 26/08/2021 à 10 heures,
il sera procédé au siège de
la Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres
sur offres de prix relatif à l'
Achat de matériel apicole
au profit des agriculteurs
des provinces de Jerada,
Oujda, Berkane, Nador,
Driouch et Figuig relevant
de la zone d'action de la Di-
rection Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental Oujda
en lot unique

Le dossier d'appel d'offres
peut être retire au bureau
de service de la logistique
de la Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda Bd LOUJIDI Mous-
tapha, Route AOUINT ESS-
RAK BP 704 Oujda, il peut
être également télécharge à
partir du portail du marché
de l'état www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 40 000,00 Dhs (quarante
mille dirhams) TTC.

-l'estimation des couts des
prestations est de : Un Mil-

lion Six cent Quatre-Vingt
Dix Huit Mille Cent Vingt
Dirhams (1 698 120,00 Dhs)
TTC .

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 02-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité Bd LOUJIDI Mous-
tapha, Route AOUINT ESS-
RAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

-Soit les transmette par voie
électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014.

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

La documentation, prospec-
tus et notices devis descrip-
tif exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés ou envoyée au
Siège de la DRA de
l'Oriental à Oujda
le25/08/2021avant 16
heures30min

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 15du règlement
de Consultation.

N° 6545/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA

CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 25/2021/BP

Le 06/08/2021 à 10h00, il
sera procédé, dans la salle
des réunions du Conseil
provincial d'Essaouira à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix, pour : Achat du mo-
bilier de bureau pour l'équi-
pement de la salle de
réunion (nouveau local ad-
ministratif du Conseil Pro-
vincial Essaouira).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à la direction
générale des services du
conseil Provincial d'Essaouira.
Il peut être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat à
l'adresse suivante:
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionne-
ment provisoire est : Dix
mille Dirhams 10.000,00
DH.

L'estimation des coûts des
prestations est : Neuf cent
quarante cinq mille cent
cinquante Dirhams (945
150,00 DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception à la direction
générale des services du
conseil Provincial d'Essaouira
avant le
05/08/2021 à 15H00 (Heure
limite pour le dépôt des ca-
talogues).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 6547/PA

générale des services du
conseil Provincial d'Essaouira.

-Soit déposer leurs plis
contre récépissé à la divi-
sion précitée.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les échantillons exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés à la
Direction Générale des Ser-
vices au Conseil Provincial
d'Essaouira avant le
05/08/2021 à 15H00 (Heure
limite pour le dépôt des ca-
talogues).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 6546/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA

CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 26/2021/BP

Le 06/08/2021 à 11h00, il
sera procédé, dans la salle
des réunions du Conseil pro-
vincial d'Essaouira à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix, pour : Acquisition
du matériel informatique
pour les besoins des ser-
vices du Conseil Provincial
d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à la direction
générale des services du
conseil Provincial d'Essaouira.
Il peut être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat à
l'adresse suivante:
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionne-
ment provisoire est : Deux
mille cinq cent Dirhams 2
500,00 DH.

L'estimation des coûts des
prestations est : Deux cent
quatre vingt trois mille qua-
tre cent cinquante deux Di-
rhams (283 452,00 DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception à la direction
générale des services du
conseil Provincial d'Essaouira.

-Soit déposer leurs plis
contre récépissé à la divi-
sion précitée.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés à la direc-
tion générale des services
du conseil Provincial d'Essaouira
avant le
05/08/2021 à 15H00 (Heure
limite pour le dépôt des ca-
talogues).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 6547/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Région Sous Massa
Délégation d'Agadir Ida
Outanane
Centre Hospitalier
Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N° 03/2021
(Marché reconductible)

Séance publique
Le 06/08/2021 à 10 heures
il sera procédé, dans la salle
des réunions du centre hos-
pitalier régional d'Agadir à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour le mar-
ché, ayant pour objet : Tra-
vaux d'entretien des
espaces verts du Centre
Hospitalier Régional
d'Agadir.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés du centre hos-
pitalier régional d'Agadir,
Route de Marrakech 80000
Agadir, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de
l'Etat www.marches-publics.gov.ma.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de 20 000,00 (Vingt
mille) dirhams.

Estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : (698 400,00
DHS) TTC. (Six Cent Quar-
tre-Vingt Dix Huit Mille
Quatre Cent Dirhams) TTC.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret N° 2-
12-349 du 08 Joumada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit l'envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés du centre
hospitalier régional d'Agadir.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer par voie élec-
tronique au portail national
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement

de consultation,
N° 6550/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Domaines
de l'Etat

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 8/DDE/DSI/2021
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES,
COOPERATIVES,
UNIONS DES
COOPERATIVES ET
AUTO ENTREPRENEURS

Le 09Aout 2021 à 10 Heures
30 mn, il sera procédé, dans
la salle des réunions de la
Direction des Domaines
de l'Etat - Quartier Adminis-
tratif - Agdal - Rabat, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour la
maintenance (pièces de re-
change et main d'œuvre)
des équipements informa-
tiques installés au niveau
du service central et des
services extérieurs de la Di-
rection des Domaines de
l'Etat en trois lots :

- Lot n° 1 : MAINTENANCE DES IMPRIMANTES INSTALLEES AU NIVEAU DU SERVICE CENTRAL ET DES SERVICES EXTERIEURS DE LA DIRECTION DES DOMAINES DE L'ETAT ;
- Lot n° 2 : MAINTENANCE DES SERVEURS INFORMATIQUES INSTALLEES AU NIVEAU DU SERVICE CENTRAL ET DES SERVICES EXTERIEURS DE LA DIRECTION DES DOMAINES DE L'ETAT ;
- Lot n° 3 : MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES INSTALLEES AU NIVEAU DU SERVICE CENTRAL ET DES SERVICES EXTERIEURS DE LA DIRECTION DES DOMAINES DE L'ETAT ;

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
n° 111 du siège de la Direction
des Domaines de l'Etat -
Quartier Administratif -
Agdal - Rabat. Il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail marocain
des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les cautionnements provisoi-
res sont fixés aux

sommes de :
• Lot n° 1: Mille (1 000,00)
Dirhams ;
• Lot n° 2: Deux mille (2
000,00) Dirhams ;
• Lot n° 3: Deux mille (2
000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme TTC de :
• Lot n° 1 : Soixante-deux
mille huit cent quatre-vingt
(62880,00) Dirhams TTC ;
• Lot n° 2 : Cent vingt-trois
mille (123 000,00) Dirhams
TTC ;
• Lot n° 3 : Cent trente-
quatre mille six cent quarante
(134 640,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2-12-349 du 20 mars 2013
relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis
par voie électronique à par-
tir du portail marocain des
marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;

2. Soit les envoyer par cour-
rier recommandé, avec ac-
cusé de réception, au bu-
reau n° 111 précité ;

3. Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis auprès du
bureau n° 111 du siège de la
Direction des Domaines de
l'Etat - Quartier Adminis-
tratif - Agdal - Rabat ;

4. Soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

En application du décret
n°2-19-69 du 24 mai 2019
modifiant et complétant le
décret 2-12-349 du 20 mars
2013 relatif aux marchés
publics et de l'arrêté du Minis-
tre de l'Economie et des
Finances n° 3011-13 du 24
di al hija 1434 (30 octobre
2013) portant application
de l'article 156 du Décret n°
2-12-349 du 8 joumada I
1434 (20 mars 2013) relatif
aux marchés publics, le pré-
sent appel d'offres est ré-
servé aux petites et
moyennes entreprises na-
tionales, aux coopératives,
aux unions de coopératives
et aux auto-entrepreneurs,
ainsi les concurrents doivent
présenter les pièces
prévues par l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 6551/PA



Université Mohammed V de Rabat
Ecole Nationale Supérieure
d'Informatique et d'Analyse des Systèmes



Avis de Concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01)

L'Ecole National Supérieure d'informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS) organise un concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01 poste), session du 07/09/2021 dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Informatique : Connectivité et infrastructures hétérogènes pour smart services	01

Le concours est ouvert aux candidats titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine

Les candidats intéressés doivent s'inscrire avant le 28/08/2021 sur le lien électronique suivant :
<http://g-concours.um5.ac.ma/>

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du Service des Ressources Humaines de l'ENSIAS site Av Mohammed ben Abdallah Raguig, BP 713 Agdal Madinat Al Irfrane, et ce avant l'épreuve orale :

- 1- Une demande de candidature au concours adressée au Directeur de l'ENSIAS portant le nom et prénom ; l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse email du candidat ;
- 2- Curriculum Vitae (C.V) ;
- 3- Une autorisation originale pour passer le concours pour les fonctionnaires ;
- 4- Copie des diplômes et titres ;
- 5- Exemple de l'arrêté d'équivalence certifié conformes pour les diplômes étrangers ;
- 6- Photocopie de la C.I.N ;
- 7- Extrait d'acte de naissance récent (trois derniers mois) ;

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma, et sur le site web de l'école : www.ensias.um5.ac.ma. Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste de candidat admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur le site susmentionné.

N°083/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RABOU'DANNT
CERCLE OULED TEMA
C.T. ELKODIA ALBIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N°: 01/2021 (Séance Publique)

Le 12/07/2021 à 10h, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale ELKODIA ALBIDA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix relatif aux TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BOUJARI RALAL à la commune ELKODIA ELBIDA : Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du président de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 90.000,00 (Dhs) Quarante-vingt-dix mille dhs

L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux million cent trente-quatre mille huit cents cinquante-deux dirhams 20 Cts

(2 134852,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 31 et 168 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la C-T EL KODIA EL BIDA.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les entreprises installés au Maroc doivent fournir un certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement et du transport tel que cité ci-dessous ; ou sa copie conforme à l'étranger.

SECTEUR	CLASSE MAROC	QUALIFICATIONS EXIGES
C	4	C1

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de la consultation.

N°6548/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHIA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/INDH/2021

JE PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2021 /INDH DU 27/07/2021 A 10H , PUBLIE AU MEME JOURNAL , RELATIF A : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHIA A CONNU UNE RECTIFICATION AU NIVEAU DE LA DATE DE REMISE DES ÉCHANTILLONS LIRE :

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , avant le 28/07/2021 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Le reste sans changement.

N°6549/PA

NIZANAS HOLDING BIS
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 02/06/2021 l'associé de la Société NIZANAS HOLDING BIS SARL AU au capital de 100.000,00 est décidé les modifications suivantes:

- Modifier l'objet de société devient comme suit :
- **TRANSPORT DES MARCHANDISES**

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou immobilières, réalisées pour le compte exclusif de la société, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et de nature à faciliter, favoriser ou développer l'activité sociale.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/07/2021 sous le numéro 786562.

N° 6553/PA

CONSTITUTION

1/- Aux termes d'un acte SSP du 10/06/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique;

Dénomination : «NUTRI PARTNERS» SARL AU.

Objet : MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION. PRODUITS BIOLOGIQUES ET NATURELS.

Siège Social : CASABLANCA, 265 BD ZERKTOUNI ETG 9 BUREAU N 92.

Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèces à savoir :

Mr: HAMID FATHI : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr HAMID FATHI, gérant pour une durée illimitée.

Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 510109.

N° 6554/PA

HANATECH

Société à responsabilité limitée d'ASSOCIE UNIQUE

RC.239565 Casablanca

Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires de l'associé unique en date du 10 JUIN 2021, il a été décidé :

- le transfert du siège social à : RESIDENCE BAHIA, 6 RUE DRISS CHBAKOU AIN BORJA CASABLANCA.

- Modification de l'article 4 des statuts de la société.

- LA MISE A JOUR LES STATUTS.

- le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 13 JUILLET 2021 sous le numéro 786744.

Pour extrait et mention

N° 6555/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°06/SDRALH/2021

Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives,

L'union de coopératives et l'autoentrepreneur

Le 12/08/2021 à 10h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet :

L'ACHAT DES IMPRIMES, DOSSIERS, ENVELOPPES & REGISTRES POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE LA COUR D'APPEL D'AL-HOCEIMA. (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et des marchés à la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 168196,00 DHS TTC (Centsoixante huit Mille cent quatre-vingt-seize Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jomada 11434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, à travers le portail des marchés publics, soit la réception des offres sur support papier.

La visite des lieux facultative est programmée pour le 29/07/2021 à 11 h au niveau des tribunaux de la circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Al Hoceima mentionnés dans l'article 19 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6556/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 11/SDRALH/2021

Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, l'union de coopératives et l'autoentrepreneur

Le 16/08/2021 à 10 h, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR LECOMPTÉ DE LA CIR-

CEIMA(marché reconductible).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Sous-Direction Régionale près la Cour d'Appel d'Al Hoceima sis à Avenue Palestine Al Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2000,00 DH (Deux mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 84 672,00 DH (quatre-vingt-quatre mille six cent soixante douze Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31, 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada 11434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés près de la Cour d'Appel d'Al Hoceima sis à avenue Palestine AL Hoceima.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, à travers le portail des marchés publics, soit la réception des offres sur support papier.

La visite des lieux facultative est programmée pour le 29/07/2021 à 11 h au niveau des tribunaux de la circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Al Hoceima mentionnés dans l'article 19 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6557/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA JUSTICE SOUS-DIRECTION REGIONALE ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 11/SDRALH/2021

Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, l'union de coopératives et l'autoentrepreneur

Le 16/08/2021 à 10 h, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR LECOMPTÉ DE LA CIR-

CEIMA(marché reconductible).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Sous-Direction Régionale près la Cour d'Appel d'Al Hoceima sis à Avenue Palestine Al Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

CONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL-HOCEIMA, en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la sous-direction régionale auprès de la Cour d'appel d'Al-Hoceima, sis à Boulevard Palestine Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10 000,00 DH).

L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Un million cent soixante-neuf mille cinq cent vingt Dirhams TTC (1 169 520,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jomada 11434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés publics de la sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les prospectus sont déposés au plus tard avant 16H30 du jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Le présent Appel d'offres est réservé à la PME, auto-entrepreneur et coopératives

Le Mercredi 08 Septembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASA ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 06/2021

Le 09/08/2021 à 10h.00, il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'achat de diverses fournitures d'accessoires d'électrique pour la Base Nautique de Mohammedia, le centre des sports et de loisirs Al Misbahat sis à la préfecture de Mohammedia, le Centre d'Accueil Bourgogne et Complexe

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, et de l'Eau

LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE DIRECTION RÉGIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE DU SUD

EN-S-03-03-03 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021/DRMS

Le présent Appel d'offres est réservé à la PME, auto-entrepreneur et coopératives

Le Mercredi 08 Septembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION FES – MEKNES PROVINCE DE MOULAY YACOUB COMMUNE AIN CHKEF

AVIS DE DEPOT 1er AVIS

Le public est informé du dépôt, au siège de la Commune Aïn Chkef, Province de Moulay Yacoub, du projet du Plan d'Aménagement du Centre Aïn Chkef.

Pendant un délai d'un mois à compter du 15 juillet 2021. Le dossier, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés, seront tenues à la disposition du public au siège de la Commune aux heures d'ouverture des bureaux

N° 6552/PA

Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des Arrondissements de Casa-Anta.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 14.000,00 dhs (Quatorze mille dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 570.043,20 dhs (Cinq cent soixante dix mille quarante trois dhs et 20 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité, de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 6559/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, et de l'Eau

LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE DIRECTION RÉGIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE DU SUD

EN-S-03-03-03 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021/DRMS

Le présent Appel d'offres est réservé à la PME, auto-entrepreneur et coopératives

Le Mercredi 08 Septembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION FES – MEKNES PROVINCE DE MOULAY YACOUB COMMUNE AIN CHKEF

AVIS DE DEPOT 1er AVIS

Le public est informé du dépôt, au siège de la Commune Aïn Chkef, Province de Moulay Yacoub, du projet du Plan d'Aménagement du Centre Aïn Chkef.

Pendant un délai d'un mois à compter du 15 juillet 2021. Le dossier, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés, seront tenues à la disposition du public au siège de la Commune aux heures d'ouverture des bureaux

N° 6552/PA

Météorologie du Sud sis à Bd Zerktonni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 03/2021/DRMS, pour :

La fourniture, l'installation et la mise en service de deux systèmes automatiques de mesure de vent aux aéroports de Smara et Dakhla ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (préfectures de Smara et Dakhla).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sis à Bd. Zerktonni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams).

L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Offre de base (Acquisition) : 575 000,00 Dirhams TTC (Cinq Cent Soixante Quinze Mille Dirhams T.T.C).

Offre de la maintenance : 69 000,00 Dirhams TTC (Soixante Neuf Mille Dirhams T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau du Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie du Sud sis à Bd. Zerktonni Hay Mly Rachid Zone Villas, Laayoune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une réunion le Jeudi 05 Aout 2021 à 11h00TU.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6560/PA

Société SALAFEG SARL
Bf Med Bouziane Imm Farhatayne 15
Etage 1 N°3 Casablanca
Tel/Fax : 0522 56 70 52
Constitution de la Société « BAYT TISSIR » SARL AU
Suivant un acte sous seing privé établi à Casablanca le : 20-04-2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «BAYT TISSIR » SARL
Objet social : La société a pour objet social :
- Promotion immobilière,
- Travaux de construction
- Travaux tous corps d'état,
- L'achat, la vente, l'import, l'export et représentation nationale et internationale de tous produits et fournitures tels que matériel, matériaux mobiliers, etc. ;
- L'acquisition de tous terrains, la construction de bâtiments, l'achat, la vente, la location, la division et le lotissement d'immeubles.
- La promotion immobilière et touristique, la gestion, la gérance et l'exploitation de tout site complexe ou similaire.
Siège social : Mag, N° 6, Imm 33 Lot L'ILE VERTE B1 TIT MELLIL CASABLANCA
Capital social : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000,00) Dirhams, il est divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à Mr AZZOUZ SADRI, associé unique.
Durée : 99 années
Année sociale : Du 01 Janvier au 31 Décembre.
Gérance : La société est gérée par gérant unique : AZZOUZ SADRI
Signature : La société sera engagée par la signature du gérant unique : AZZOUZ SADRI
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 01-07-2021 sous le n° 785209, la société a été immatriculée au registre de commerce sous le n° 509295.
N° 6647/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 02/07/2021 a été constituée la société à responsabilité limitée. « RECY-GLASS » SARL
Aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : «RECY-GLASS »
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Siège social : 128, rue El Araar ETG 2 Bureau 6 Casablanca
Objet : Recyclage verre et autres matériaux - Import/Export
Capital social : 100.000,00 dhs (Cent mille dirhams)
M. Yassine El Khaoui : 510 parts
Mme Karima Ikouhane : 300 parts
M. Mohamed Amine El Khaoui : 190 parts.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée en gérance.
M. Yassine El Khaoui : Gérant
Mme. Benmansour Allae : Associée
M. Mohamed Amine El Khaoui : Associé.
Le n° du registre du commerce du tribunal de Casablanca est : 510795.
N° 6561/PA

CABINET AL ISTICHA-RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792973.
Dissolution anticipée « MENUISERIE EL HANI » SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MY ALI CHARIF N°4, IMM 2, TEMARA
RC:122865 IF: 20730376
Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 24/05/2021, a décidé ce qui suit :
• La dissolution anticipée de la société « MENUISERIE EL HANI » SARL AU et sa mise en liquidation ;
• L'associé unique nommé comme liquidateur Mr. EL

HANI MUSTAPHA et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associées, en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation est fixé à ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MY ALI CHARIF N°4, IMM 2, TEMARA.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé du tribunal de commerce de rabat le 12/07/2021 sous le n° 116188/2021.
N° 6562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH PROVINCE D'EL HAOUZ
GROUPEMENT DES COMMUNES D'HYGIENE TAHANNAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2021 SEANCE PUBLIC
Il sera procédé le lundi 09 Aout 2021 à 10 h de matin dans le bureau de Mr le président de groupement des communes d'hygiène tahannaout à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre sur offre des prix pour : fourniture et installation de « matériel funéraire et accessoires » destinés au groupement des communes d'hygiène tahannaout - province el haouz
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau d'ordre de groupement des communes d'hygiène tahannaout
Et on peut le retirer aussi sur le site : www.marchés-publics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (Vingt cinq mille dhs).
• L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 890 364,00dhs (huit cent quatre vingt dix mille trois cent soixante-quatre dirhams ,TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que les dépôts du dossier des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du

20 mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le d'ordre de groupement des communes d'hygiène tahannaout
• soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit envoyer, par courrier

électronique au portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 6563/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECHE-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT OULED SELMANE
C. OULED SELMANE

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
matériaux usés

Monsieur, Le président de la commune territoriale ouled selmane, porte à la connaissance du public que la commune procédera à la vente aux enchères publiques de matériaux usés, le 12 aout 2021 à 11 heures.
Cette opération est composée comme suit :

N°	Nature de matériel	Nb	Cause d'usage
01	grues	30	Usé
02	bureau	08	Usé
03	Bureau métallique	01	Usé
04	Chaise tiki	02	Usé
05	Placard à 4 étages	02	Usé
06	Chaise tissu demi-métallique	15	Usé
07	Tube métallique 6 m	65	Usé
08	Bureau demi métallique	02	Usé
09	Placard coulisse	03	Usé
10	Placard à 10 étages	01	Usé
11	Placard à 4 étages	02	Usé
12	photocopieuse	01	Usé
13	Tapis Belgique	04	Usé
14	Tapis plastique	150 m	Usé
15	Chaise plastique	120	Usé

Chaque participant à cette opération doit se présenter au moment et lieu indiqués ci -dessus muni de :
- La carte d'identité nationale
Les matériels peuvent être visités durant les jours ouvrables le 06/07 et/08 juin 2021 au dépôt de la commune
Le montant de commencement de cette enchère est : 1200 ,00 DHS
Le bénéficiaire doit payer le montant global avec une augmentation de 10% sur le montant proposé comme des frais, au profit de la commune immédiatement à la fin de la séance
Le récépissé du cautionnement provisoire qui est fixé à la somme de : mille dirhams (1000,00dhs)
N°6564/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l' Eau
Direction Provinciale de Mohammedia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021

Le 18/08/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour **Travaux de signalisation horizontale sur le réseau routier de la DPETL de Mohammedia, Dans la Préfecture de Mohammedia.**
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante neuf cent dirhams(590,00Dhs).**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre cent neuf mille huit cent cinquante-quatre dirhams, 00 centimes TTC (409854,00dhs).**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia.
✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Pour les entreprises installées au Maroc :
Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
X	X.1	3

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.
N°6565/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Marrakech-Safi
Province de Safi
Cercle Abda
Caidat El ameur
Commune Chahda

AVIS AU PUBLIQUE

Le président du conseil communal de Chahda , informe le public qu'une enquête publique relative au projet du plan d'aménagement de la commune territoriale de Chahda , sera ouverte pendant un délai de trente (30) jour , du 26 Juillet 2021 au 24 Aout 2021.

A cet effet , un registre destiné à recevoir les observations des intéressés , à la disposition du public au siège de la CT Chahda, aux heures d'ouverture des bureaux.

N°6566/PA

Sport

Recrutement malin et précoce pour l'OM



Matteo Guendouzi

Avec son hyperactif président Pablo Longoria, Marseille a frappé tôt et fort sur le marché des transferts; l'entraîneur Jorge Sampaoli doit désormais convertir ce vent d'espoir en renouveau concret pour sa première saison complète à l'OM, opposé jeudi au Servette Genève en amical.

Le club provençal n'a pas les moyens de faire table rase mais il s'emploie à tourner la page d'une saison morose, entre campagne désastreuse en Ligue des champions, cinquième place presque inespérée en Ligue 1 et fortes secousses internes: le centre d'entraînement envahi, le coach André Villas-Boas parti, Jacques-Henri Eyraud mis sur la touche. L'ancien président, honni des supporters, a été remplacé en cours de route par le directeur sportif espagnol Longoria, déjà perçu à 35 ans comme un dénicheur de talents hors-pair, négociateur polyglotte, féru de datas et maître dans l'art des montages financiers.

Avec ses moyens limités, l'OM est parvenu en un temps record à attirer cet été plu-

sieurs joueurs au profil prometteur sous la forme d'un prêt. En plus du milieu français d'Arsenal Mattéo Guendouzi (22 ans), l'ailier turc Cengiz Ünder (23 ans) et le gardien espagnol Pau Lopez (26 ans) ont débarqué en provenance de l'AS Rome.

Présenté comme "dynamique, technique, adepte d'un contre un avec une faculté de percussion offensive", Ünder est un pari à 500.000 euros, soit la "contrepartie variable" maximum auquel le prêt est assorti, d'après le club giallorosso.

L'accord prévoit aussi la possibilité d'une "obligation d'achat définitive pour 8,4 millions d'euros", selon la Roma.

L'OM du propriétaire américain Frank McCourt a déjà sorti le carnet de chèques durant l'intersaison pour recruter définitivement le défenseur argentin Leonardo Balerdi (22 ans), prêt la saison dernière par le Borussia Dortmund, l'ailier américain Konrad De la Fuente (20 ans vendredi), qui évoluait avec la réserve du FC Barcelone, et surtout le milieu brésilien Gerson.

A 24 ans, l'ancienne idole des supporters de Flamengo, qui le surnommaient "Coringa" (le Joker), représente un des plus gros coups de l'ère Longoria. Pas peu fier, le jeune dirigeant a d'ailleurs présenté le longiligne et très technique milieu relayeur comme "le plus grand talent brésilien de sa génération".

Dimanche, pour sa première apparition sous le maillot bleu et blanc, la recrue phare a affiché de belles promesses lors d'un match amical contre Sète (2-1), une équipe de National 1: il a obtenu un penalty et marqué un but, refusé pour hors-jeu.

Les finances de l'OM sont encore rougies, après la défaillance du diffuseur Mediapro et l'assèchement de la billetterie, mais le club phocéen a réussi à allonger autour de 20 millions d'euros pour cette grosse prise, selon différents médias.

Surveillé de près par la DNCG, gendarme financier qui lui a imposé un "encadrement de la masse salariale et des indemnités de mutations", Marseille peut tout de même être actif sur le marché des

transferts "parce que nous avons peu de joueurs sous contrat", a expliqué Longoria.

Pour l'heure, le club phocéen s'est délesté des gros salaires de Florian Thauvin, parti en fin de contrat pour les Tigres, au Mexique, et de Kevin Strootman prêté à Cagliari, en Serie A. Le gardien Yohann Pelé, le défenseur japonais Hiroki Sakai, le milieu Saïf-Eddine Khaoui et l'attaquant Valère Germain sont également partis.

Pour autant, cela n'assure aucune rentrée d'argent. Quant aux jeunes les plus susceptibles de rapporter un peu de cash, Boubacar Kamara et Dujè Caleta-Car, annoncés partants, ils sont toujours là.

Le chantier de la saison prochaine, avec la Ligue Europa en ligne de mire, est en tout cas bien avancé. Sampaoli aura l'occasion de la préparer dès jeudi (21h00) contre le Servette à Fos-sur-mer, avant des oppositions contre Braga et Benfica au Portugal, puis deux derniers matches amicaux fin juillet contre Saint-Étienne et les Espagnols de Villarreal.

Euro-2020 : L'UEFA ouvre une procédure disciplinaire contre l'Angleterre

L'UEFA a annoncé mardi l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de la Fédération anglaise de football après les incidents survenus dimanche lors de la finale de l'Euro-2020 remportée aux tirs au but par l'Italie face à l'Angleterre à Wembley.

L'instance européenne va notamment enquêter sur "l'invasion du terrain par des supporters, les jets d'objets dont se sont rendus coupables les fans anglais, les perturbations survenues pendant les hymnes et l'utilisation d'engins pyrotechniques", a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Par ailleurs, l'UEFA a nommé "un inspecteur éthique et disciplinaire" pour enquêter sur "les événements impliquant des supporters qui sont survenus dans et aux abords du stade" de Wembley, a précisé l'instance européenne.

Le jour de la finale, des supporters anglais éméchés, rassemblés autour du stade londonien dès le



petit matin, avaient lancé des pierres et des projectiles et insulté des tifosi italiens.

Des centaines de supporters sans billet avaient ensuite pris d'assaut les portes de Wembley, réussissant à pénétrer dans le stade et à s'asseoir sur des sièges réservés à des spectateurs munis, eux, de billets.

Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré de vio-

lentes agressions dans les couloirs du stade.

La police de Londres, la Met, a procédé à 86 arrestations et annoncé que 19 policiers avaient été blessés lors de ces incidents.

Par ailleurs, le jeune pilote britannique de Formule 1, Lando Norris, a été agressé et s'est fait voler la montre de luxe qu'il portait en sortant du stade après la finale.

Perez condamne l'exhumation de vieux enregistrements hostiles à Casillas et Raul

Le patron du Real Madrid Florentino Perez a dénoncé mardi l'exhumation par le journal en ligne El Confidencial de vieux enregistrements dans lesquels il critique deux légendes du club, Raul et Iker Casillas, jugeant cette diffusion liée à son soutien au projet mort-né de Superligue. Dans l'un des enregistrements datant de 2006, peu après la fin de son premier mandat à la tête du Real, Perez déclare à propos de l'ancien gardien Casillas, qui a porté les couleurs du club de 1999 à 2015: "C'est l'une des grandes arnaques, et la seconde c'est Raul", attaquant vedette du géant madrilène de 1994 à 2010.

"Les deux grandes arnaques du (Real) Madrid sont en premier Raul et en deuxième Casillas", ajoute-t-il.

"Les phrases reproduites sont prononcées dans des conversations enregistrées clandestinement par (le journaliste) M. José Antonio Abellan, qui tente de les vendre depuis de nombreuses années sans succès", déclare mardi Florentino Pérez dans un communiqué du club, où il évoque des "phrases sorties de leur contexte".

"Je pense que si ces enregistrements ressortent maintenant, après tant d'années, c'est dû au fait que je suis l'un des promoteurs de la Super League", ajoute le président du Real, qui n'écarte pas de recourir à la justice dans cette affaire.

Le Real fait partie avec le FC Barcelone et la Juventus Turin des trois clubs qui continuent à défendre la Superligue sur les douze promoteurs initiaux de ce projet de création d'une ligue quasi-fermée, abandonné 48 heures seulement après son lancement en avril.

Président du Real Madrid de 2000 à février 2006, Florentino Pérez l'est redevenu depuis 2009. Il a été réélu en avril sans opposition.



Youssef En-Nesyri veut rester au FC Séville

L'international marocain Youssef En-Nesyri, veut rester au moins une saison supplémentaire au club andalou de FC Séville malgré les offres qu'il a reçues notamment de plusieurs équipes anglaises, rapporte, mardi, le quotidien sportif « AS ».

Le trio marocain Youssef En-Nesyri, Yassine Bounou et Munir El Haddadi a repris, lundi, les entraînements avec le FC Séville qui se prépare pour la prochaine saison, précise le journal, assurant que la volonté d'En-Nesyri est de poursuivre son aventure avec l'équipe espagnole.

Meilleur buteur du FC Séville la saison dernière au cham-

pionnat et en Ligue des champions, l'attaquant marocain est une pièce-maîtresse dans le schéma tactique de l'entraîneur Julen Lopetegui, fait noter la publication.

La direction sportive du club andalou, conduite par Monchi, est satisfaite des prestations du joueur marocain, l'une des révélations de la Liga et de la Ligue des champions, selon « AS ».

Formé à l'Académie Mohammed VI de football, En-Nesyri a joué avec Malaga avant de signer à Leganés, dans la banlieue de Madrid. Ensuite, il a été transféré au Séville FC pour un montant de 20 millions d'euros.

Le sauve-qui-peut des équipes du bas du tableau

L'ASFAR assure l'essentiel

Pour le compte de la 27^e journée du championnat national de football Boluta Pro 1 Inwi, quatre matchs étaient programmés mardi alors que les autres devaient se dérouler mercredi. Les rencontres de mardi concernaient beaucoup plus les équipes du bas du tableau et n'ont pas manqué de suspense.

L'ASFAR, en position confortable, a reçu le Youssoufia de Berrechid qui peine à fuir la zone de relégation et l'a battu par trois buts à deux. Un match très tendu durant lequel l'arbitre Bellout fut obligé de sortir à sept reprises le carton jaune et une fois celui rouge pour Omar Jerrari de l'ASFAR.

Supportant difficilement la pression de la confrontation, les joueurs du CAYB ont beaucoup contesté les décisions de l'arbitre, surtout celles qui concernaient le recours à la VAR et qui duraient parfois de longues minutes. Une défaite qui risque de coûter cher au CAYB qui se positionne à l'avant-dernière place avec 27 points alors que les Militaires sont toujours 3^e avec 47 unités au compteur.

A Berkane, la RSB s'est imposée (1-0) face au Hassania d'Agadir grâce à un but de Zakaria Hadraf. Une petite victoire certes mais qui permet tout de même aux coéquipiers de Mouhcine Lajor d'occuper la quatrième place avec 39 points. En face, le

HUSA a peut-être réduit ses chances de décrocher une participation africaine mais garde sa sixième place au classement avec 34 points.

Au stade Larbi Zaouli de Casablanca, la RCAZ s'est adjugé les trois points de la partie en s'imposant face au FUS grâce au but de Yassine Labhiri à la 61^e minute. Une victoire qui ne profite pas pleinement à la RCAZ qui continue d'occuper la 14^e place avec 28 points, à une petite longueur de l'avant-dernier de la classe.

Au stade municipal d'Oued Zem, le RCOZ a réussi une bonne opération en s'imposant face à l'OCS par deux buts à un, le but de la victoire étant marqué pendant le temps additionnel de la rencontre suite à un coup franc transformé avec brio par Mohamed Rouhi. Grâce à cette victoire, les pouillains de Fouad Sahabi quittent la place de lanterne rouge et sont désormais avant-derniers avec 28 points. Pour sa part, avec 32 unités au compteur, l'OCS continue d'occuper la huitième place et sait plus que jamais que mathématiquement parlant, son maintien parmi les grands n'est pas définitivement assuré.

Comme précité, quatre rencontres devaient avoir lieu hier, à savoir Raja-MAT, IRT-DHJ, SCCM-MAS et MCO-WAC.

Khalil Benmouya



JO de Tokyo : La boxe marocaine veut briller au pays du Soleil-Levant

Sept pugilistes défendront les couleurs nationales au tournoi de boxe comptant pour les Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-08 août), dans la perspective de rendre au noble art marocain son lustre d'antan et d'emboîter le pas à Mohammed Rabii, Tahar Tamsamani et Abdelhaq et Mohammed Achik.

L'équipe nationale se compose ainsi de Rabab Cheddar (-51 kg), Khadija Mardi (-75 kg) et Oumayma Bel Ahibib (-69 kg), chez les dames et Youness Baala (-91 kg), Abdelhaq Nadir (-63 kg), Mohamed Assaghir (-81 kg) et Mohammed Hamout (-57 kg), côté hommes.

A l'exception de Mohamed Hammout qualifié aux JO sur la base de son classement mondial, les autres pugilistes ont décroché le précieux sésame lors du tournoi préolympique africain, organisé dans la capitale sénégalaise, Dakar, en février 2020.

Au tableau final des médailles

de ces joutes, le Royaume avait décroché (8 médailles d'or et autant de bronze), devançant l'Algérie qui a remporté 8 médailles dont 3 en or, 4 en argent et une en bronze, alors que le Cameroun avait terminé troisième avec 3 médailles (2 or et 1 bronze).

Certes, le défi est immense, car les jeunes boxeurs marocains auront la lourde tâche d'égaliser ou de faire mieux que leurs prédécesseurs qui ont gravé leurs noms au palmarès des JO, à l'instar des frères Achik, médaillés de bronze, respectivement, aux JO de Séoul-1988 (54 kg) et de Barcelone-1992 (57 kg), ou encore Tahar Tamsamani (57 kg) à Sydney-2000 et récemment Mohammed Rabii (69 kg), à Rio de Janeiro-2016.

Il sied de mentionner, à cet égard, que l'athlétisme et la boxe sont les deux disciplines qui ont offert des médailles au Maroc lors des précédentes éditions des JO, d'où les grands espoirs qui pèsent sur la boxe marocaine à Tokyo.

Or, la pandémie de Covid-19 a porté un coup dur au programme de préparation de l'équipe nationale, dont les éléments ont dû s'entraîner chez eux durant la période de confinement, allant de mars 2020 à septembre de la même année.

En août et septembre 2020, l'équipe nationale a effectué un stage de préparation à Ifrane, suivi d'une concentration au centre national de boxe à Azemmour, d'octobre à décembre de la même année, a indiqué le directeur technique national, Mounir Barbouchi.

L'équipe nationale n'a pu voyager à l'étranger qu'à partir de janvier 2021, a-t-il déclaré à la MAP, notant que les boxeurs marocains ont effectué des stages de préparation en Espagne en février et en Russie, en avril et mai derniers.

Pour bien peaufiner leurs armes, a-t-il poursuivi, les boxeurs marocains ont été en concentra-

tion à Ifrane durant tout le mois de juin, alors qu'actuellement, ils effectuent un stage international en Russie, qui connaît la participation de dix équipes, représentant la Jordanie, le Venezuela, le Congo, la Guyane, la République dominicaine et Trinité-et-Tobago.

Selon le DTN, « les préparatifs n'ont pas été suffisants en raison de la Covid-19, car les pays d'Asie, d'Amérique et d'Amérique latine, par exemple, n'ont pas arrêté de s'entraîner pendant un an ».

Pour le cas de Khadija Mardi, médaillée de bronze au dernier Championnat du monde de boxe en Russie, elle subira des examens médicaux du 12 au 15 juillet pour savoir si elle pourra ou pas boxer à Tokyo, suite à son accouchement le 8 juin dernier, a-t-il fait savoir.

« Certes, c'est une grande déception de faire le déplacement à Tokyo sans Khadija Mardi, qui a de grandes chances de remporter une médaille aux JO », a-t-il avoué.

S'agissant des chances de médailles à Tokyo, M. Barbouchi a indiqué que « des yeux seront braqués sur les boxeurs les plus expérimentés et les mieux classés, à savoir Mohamed Hamout chez les hommes et Khadija Mardi chez les filles ».

Pour les autres, a-t-il dit, « Youness Baala (91 kg) est un jeune boxeur qui n'a que 21 ans, alors qu'Abdelhak Nadir (-63 kg) fera sa première apparition aux JO, tout comme Mohamed Assaghir ».

« Tout reste possible », a-t-il lancé avec enthousiasme, estimant que d'autres pugilistes comme Rabab Cheddar et Oumayma Bel Ahibib peuvent créer la surprise et aller loin dans ce tournoi olympique.

Aux derniers JO de Rio de Janeiro, Mohammed Rabii (69 kg), médaillé de bronze, a sauvé l'honneur de la participation marocaine, ce qui permet de placer de grands espoirs sur la boxe nationale pour s'illustrer au Japon.

Le livre

- L'auteur des lettres de menaces pourrait être un quelconque névropathe ?

- Ou un sinistre farceur qui va se lasser. Ou se trahir lui-même et être arrêté par la police.

- Si Pétrus publie ses travaux, ils auront un énorme retentissement ?

- Certainement. Ils créeront des remous, susciteront des polémiques. Etrange, n'est-ce pas ce déchainement de violence, de rumeurs, de calomnies contre le couple le plus pacifique qui soit ?

- La non-violence est très dangereuse. Gandhi assassiné, Martin Luther King aussi.

- Chut ! Heureusement que la petite ne vous a pas entendue. Shanti revient de sa chambre et aide à débarrasser. Je vois que contrairement à Iris, elle en a une longue habitude. Au salon à nouveau, elle vient s'asseoir à côté de moi. Son corps en contact avec le mien m'embarrasse un peu. Il n'est plus le temps où je jouais avec elle petite fille. Je la jetais en l'air. Elle poussait les hauts cris, ravie. Je la faisais tourner comme au carrousel en la tenant par les mains, les pieds décollés de terre. A présent, elle porte des soutiens-gorges, sa poitrine est bien visible sous la robe rouge. Comment rester naturel au contact de cette tiède féminité ? Corps de femme et attitudes d'enfant, un mélange qui suscite en moi un trouble passager.

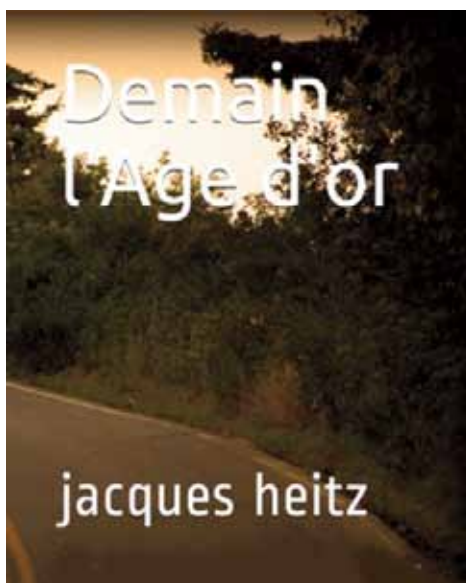
- Et si tu nous faisais du thé ? propose Lakshmi en réprimant un bâillement. Les deux dames semblent sur le point de s'assoupir après le repas.

- Olivier n'aime pas le thé, dit Shanti. C'est un Belge, il n'aime que le café. Le café à gros grains de Madras, voilà ce qu'il lui faut. Je m'en occupe. Viens, Olivier, on va dans la cuisine. Et du thé pour vous, Mesdames. Shanti a le don de m'hypnotiser - et je ne dois pas être le seul. Je la suis docilement.

- Je sors tout mais je ne sais pas faire le café. Toi, tu sauras ? Bon, je vais préparer le thé pour elles. D'habitude elles font la sieste après le repas. Mais elles n'osent pas, elles ont un invité. La vie est si monotone ici, Olivier, même avant que nous ne soyons surveillés. Mes tantes dorment beaucoup, ne sortent pas, préparent longuement les repas en se parlant en tamoul. Elles sont gentilles, oui, très très très gentilles. Mais ce sont des femmes dépendantes de leur mari. Elles n'ont jamais travaillé, ne connaissent pas le monde extérieur. Elles en ont peur, ne sortent qu'en famille et en voiture pour rendre visite à d'autres familles indiennes. Alors leur conversation est très très très limitée. Toi, les femmes que tu connais, elles ont toutes un métier, non ?

- Oui, sauf une. Mathilde. Que j'ai épousée d'ailleurs.

- Tu as été marié, toi ? Mais je



ne savais pas. Et avec une ménagère ?

- Pas vraiment. Elle était étudiante. Parents très riches. Pas besoin de travailler.

- Ah bon ! C'est différent alors. Vous pouviez vous parler. Mais moi avec mes tantes je n'apprends rien.

- Apprends le tamoul. C'est la langue de tes ancêtres, la première langue de ta mère.

- Mais je ne vais pas apprendre toutes les langues de mes ancêtres ! Je ne parle pas non plus le flamand. Ce que je veux, c'est être intégrée ici. Pouvoir aller à l'école sans qu'on me regarde comme une bête curieuse parce que j'ai la peau brune et une tresse noire. J'ai beau parler l'anglais sans accent, je sais déjà que je ne serai jamais chez moi en Angleterre. Et pas du tout chez moi en Inde.

- La Belgique serait-elle une solution ?

- On y reçoit des menaces de mort.

- C'est vrai. Le crétinisme ne connaît pas de frontière, dis-je en versant le café dans ma tasse. Lui est vraiment international. Dis-moi, ce tableau qui est au mur dans le salon, en face du canapé, tu ne le trouves pas un peu agressif ?

- Bien sûr. C'est la guerre. C'est mon oncle le pilote qui l'a peint. C'est ce que lui a inspiré la partition de l'Inde et du Pakistan. Non, pas de café pour moi, il me fait battre le cœur, je vais prendre du thé.

- Nous devrions retourner auprès de tes tantes.

- Ne t'inquiète pas, elles sont sûrement assoupies. Dis, Olivier, ça va encore durer longtemps cette situation ? Je dis à mes copines que je suis la captive, la princesse dans le donjon parce que mon papa est très célèbre. Mais vraiment, j'en ai assez, je m'ennuie trop.

- Profites-en pour lire beaucoup. Etudie. Tu seras bientôt libérée, princesse.

- Tu pourrais dire à Maman de m'envoyer des livres qui finissent bien ? En anglais et en français. Tous ceux que je lis, c'est toujours la tragédie, la mort à la fin. Comme si les écrivains ne savaient pas terminer leurs romans autrement qu'en tuant les personnages.

- D'accord, je transmets.

(A suivre)

Recettes

Glace au yaourt au Thermomix

INGRÉDIENTS :

150 g sucre en poudre
5 yaourts nature
200 ml crème fraîche liquide

PRÉPARATION :

1. Dans le bol du Thermomix, mettez les yaourts, le sucre, la crème

liquide, puis mixez 30 secondes en vitesse 4. Transvasez la préparation dans des bacs à glaçons au congélateur pendant 8 heures.

2. Mettez la préparation dans le bol du Thermomix puis mixez 1 minute en vitesse 9.

3. Insérez le fouet puis fouettez 20 secondes en vitesse 4. Servez aussitôt.



Les tortues Galapagos en contact avec les hommes résistantes aux antibiotiques

Huit antibiotiques se sont montrés moins efficaces sur les tortues géantes Galapagos, qui vivent sur l'archipel équatorien du même nom, en raison de leur contact avec les humains, a annoncé lundi la Fondation Charles Darwin (FCD) à partir des conclusions d'une étude.

Les tortues qui partagent leur habitat avec des humains, notamment dans les zones agricoles, urbaines et touristiques, présentent une plus grande quantité de bactéries résistantes à des antibiotiques à usage humain ou vétérinaire, selon cette étude.

"Les tortues qui vivent dans des zones éloignées et sans interaction avec les êtres humains (...) présentent moins de résistance", explique la FCD dans un communiqué.

L'étude a été réalisée par des scientifiques appartenant à divers organismes, plusieurs universités espagnoles, le zoo de Saint-Louis aux Etats-Unis et le Parc national des Galapagos. Des analyses ont été effectuées sur les déjections de 270 tortues vivant sur les îles Alcedo et Santa Cruz, les plus peuplées de l'archipel.

"La résistance aux antibiotiques s'étend dans le monde, provoquant une pandémie invisible qui compromet la santé et les trai-



tements de maladies humaines et animales", souligne Ainoa Nieto Claudin, chercheuse au sein de la FCD et du zoo de Saint-Louis.

La pandémie de Covid-19 "a augmenté l'utilisation d'antibiotiques et en conséquence l'apparition de bactéries résistantes dans le monde entier", poursuit la scientifique.

"L'étroite cohabitation entre les animaux et les êtres humains a créé le scénario idéal pour que les bactéries résistantes entrent en contact avec les espèces sauvages et contaminent leur habitat, perpétuant le cycle de transmission des résistances", ajoute-t-elle.

Selon l'étude publiée dans la revue Environmental Pollution, les valeurs de résistance rencontrées sont "encore basses", ce qui suggère que "nous sommes face à une

situation qui pourrait être réversible" si l'usage d'antibiotiques est régulé et réduit sur l'archipel.

L'archipel des Galapagos, situé à 1.000 km en face des côtes équatoriennes, abrite douze espèces de tortues géantes. Trois ont disparu.

Les tortues sont arrivées sur l'archipel volcanique il y a trois ou quatre millions d'années. Les courants marins auraient dispersé leurs spécimens dans les différentes îles, faisant apparaître ainsi plusieurs espèces.

Doté d'une flore et d'une faune uniques au monde, l'archipel, classé comme Patrimoine naturel mondial et Réserve de biosphère, a servi de terrain d'étude au naturaliste anglais Charles Darwin (1809-1882) pour développer la théorie de l'évolution des espèces.